JEUDI 24 JUIN 1915 — Journal quotidien — 62e année - n° 143 — Journal quotidien — JEUDI 24 JUIN 1915

1re édition : AB
s'imprime à 7 h. du soir
2e édition : B
s'imprime à 10 h. du matin.

ABONNEMENT : Pour la BELGIQUE 10 fr. par an.
Hollande et G.-D. de Luxembourg 24 fr. Pour les autres pays. 34 fr.
ON S'ABONNE POUR GAND :
au bureau du journal, rue aux Tripes, n° 3 (près de la rue aux Draps). Bureaux ouverts de 8 h. à midi. Pour les autres localités du pays aux bureaux de la Poste. Toute demande d'abonnement pour l'Etranger, adressée à l'Editeur, doit être accompagnée d'un mandat poste.

Le Bien Public

1re édition AB
2e édition B

ANNONCES : 40 centimes la petite ligne. RECLAMES avant les Annonces : 1 franc la ligne. RÉCLAMES dans le corps du journal et AVIS FINANCIERS : 2 francs la ligne. RÉPARATIONS JUDICIAIRES : 2 francs la ligne.
ON TRAITE A FORFAIT POUR LES ANNONCES SOUVENT REPETEES

BUREAUX
OUVERTS DE 8 HEURES A MIDI
Pour les Annonces et Réclames de la Belgique, à l'exception des deux Flandres, ainsi que pour celles des pays étrangers, adresser à MM. J.-N. Lebègue et Cie, Offices de Publicité, 36, rue Neuve, à Bruxelles.

Prix du numéro : 10 centimes.

BULLETIN POLITIQUE

Le mouvement pour la paix

L'Association néerlandaise « Anti-Oorlog » continuant sa propagande en faveur de la paix, publie aujourd'hui une étude empruntée à la *Gazette de Lausanne* et due à la plume de M. André Mermier, professeur à l'Université de Lausanne et membre de l'Institut de Droit international.

L'auteur insiste sur la nécessité de préparer dès à présent la paix si l'on veut, au moment de la fin des hostilités, conclure une paix durable et c'est d'après lui un devoir de la part des neutres de travailler dès à présent à la réunion prochaine d'un Congrès pacifiste. La Suisse serait, d'après lui, le pays tout indiqué comme siège de ce Congrès.

D'autre part, on mande de Washington que prochainement commencera aux Etats-Unis une formidable propagande en faveur de la paix. M. Bryan serait partisan enthousiaste de ce mouvement. Il parlera à une grande réunion à New-York où seront représentées toutes les organisations ouvrières américaines. M. Bryan fera ressortir le devoir qu'ont les Etats-Unis d'offrir leur intervention aux belligérants et exposera le plan d'un Congrès de nations neutres pour arriver à mettre fin à la guerre.

Une loi sur l'incinération des tués

La Chambre française des députés a adopté le projet de loi de la Commission sanitaire, en vertu duquel tous les soldats des armées françaises et alliées tombés sur le champ de bataille et non identifiés, seront incinérés. Les soldats identifiés seront enterrés selon les règles existantes. L'exhumation de ces derniers ne sera pas autorisée pendant la durée de la guerre.

La mobilisation suisse

La nouvelle mobilisation de la 1re division aggrave la pénurie des travailleurs agricoles dans le canton de Genève. Les ouvriers demandent un salaire très élevé, 8 à 10 francs par jour.

Le département d'agriculture fait appel à toutes les bonnes volontés ; il invite les femmes et les enfants à coopérer dans la mesure de leurs moyens aux travaux de la terre. Les agriculteurs doivent se créer une aide mutuelle. On peut espérer ainsi que la rentrée de la récolte se fera normalement et que le contre-coup de la situation actuelle ne se fera pas trop sentir cet hiver.

Impot de guerre volontaire en Suisse

Le Conseil fédéral suisse vient de former un fonds appelé « impôt de guerre volontaire », où seraient déjà parvenus de nombreux dons en espèces.

L'exportation du pétrole roumain

On annonce que l'administration des chemins de fer roumains vient de lever l'interdiction concernant le transport du pétrole et que d'importants envois sont attendus dans les gares de transit.

Exportation suédoise

La Suède a interdit sur son territoire le transit à destination de la Russie des marchandises dont elle a prohibé elle-même l'exportation.

Stations de télégraphie sans fil en Chine

D'après une dépêche de source particulière du *Caiman*, du 12 juin, des modifications importantes viennent d'être effectuées en Chine dans le domaine de la télégraphie sans fil. Deux nouvelles stations, l'une à Canton, l'autre à Wousung, près de Shanghaï, ont été construites et sont déjà en activité.

Trois autres stations à Hongkong, Futschan et Hankau seront ouvertes endéans quelques mois.

Les factions mexicaines

L'ambassade mexicaine à Paris annonce que le général Obrégon qui n'est pas tombé, ainsi qu'on l'a prétendu, mais a perdu le bras droit à la bataille de Léon, marche, avec un succès persistant, contre les forces du général Villa. L'armée constitutionnelle se trouve déjà devant la ville de Lagos.

LA FEMME DE DEMAIN.

La guerre fait des coupes sombres dans les rangs des hommes. En des milliers et des centaines de milliers de ménages, les femmes se verront obligées de subvenir, par leur travail, aux besoins de leurs enfants, de leurs jeunes frères et sœurs, de leur mari estropié, de leur père infirme.

La guerre arrache aux travaux civils la multitude des hommes. En prévision des guerres futures, il faudra préparer un grand nombre de femmes à remplacer dans la vie civile les hommes appelés au régiment. On estime qu'un tiers environ des hommes valables de porter les armes sont distraits de la mobilisation pour assurer la marche des services indispensables, pour maintenir l'activité économique, pour se consacrer au ravitaillement du pays et de l'armée. Certains de ces travaux ne sauraient être accomplis que par des hommes ; d'autres peuvent être confiés sans inconvénient, soit à des femmes, soit à des jeunes gens. Le déficit dans les effectifs combattants sera plus ou moins considérable selon que les femmes seront plus ou moins aptes à suppléer les hommes.

Enfin, la guerre absorbe beaucoup d'activités féminines, notamment en vue du soin des blessés et des malades. Pour d'autres services analogues leur collaboration pourrait être utile. Encore importe-t-il, à cet effet, d'éveiller des vocations.

Ces quelques réflexions rapides suffiront pour corroborer une thèse que nous avons bien des fois rendue en d'autres temps, et par des raisons d'un autre genre : à savoir que le rôle de la femme grandira prochainement dans la vie économique et dans la vie politique des peuples. Qu'on s'en inquiète ou qu'on s'en félicite, les faits sont là, incontestables ; il n'y a qu'à s'incliner devant eux, et à conformer notre conduite à la nécessité.

L'évolution était visible depuis bien des années déjà. Elle se poursuit et s'accélère, par la logique des principes et des habitudes qui gouvernent l'existence sociale moderne.

Jadis, la femme était en quelque sorte confinée au foyer ; mais le foyer était le centre de l'éducation familiale, du travail domestique, et même du travail industriel. A mesure que le domaine de l'industrie à domicile se rétrécissait, la jeune fille et même la mère de famille quittaient le foyer pour chercher du travail à l'usine, dans les magasins, dans les bureaux, voire dans certaines professions libérales, telles que l'enseignement. L'importance économique du travail féminin s'est accrue presque sans discontinuer : il était inévitable que, par suite, le rôle social de la femme prît de l'extension, et que les droits nécessaires à la sauvegarde de ses intérêts fussent revendiqués.

Dans les campagnes, l'évolution a commencé du jour où le travail libre a remplacé le travail servile. La fermière partage avec son époux le gouvernement de l'exploitation familiale. Souvent, elle est la vraie et seule souveraine du petit royaume, et la fiction du droit civil qui décrète l'incapacité principielle de la femme mariée, y apparaît comme une contre-vérité évidente.

Au reste, même au sein de la famille ouvrière urbaine, la royauté domestique appartient de fait, fréquemment, à la mère. Le mari est éloigné de la maison depuis l'aube jusqu'au soir. Lorsqu'il revient de l'usine, il a peu de loisir pour s'occuper du ménage et des enfants, soit que la fatigue le pousse au lit, soit que la politique ou le club l'entraînent dehors. C'est sur la mère que pèse la responsabilité du budget familial ; c'est elle qui doit pourvoir à tout, que le mari travaille ou chôme ; le mari n'est souvent à ses yeux, que l'aîné des enfants, sinon le plus difficile à conduire.

Pourtant, la plupart des publicistes et des moralistes qui écrivent des brochures et des articles de revue ou de journal sur le problème féministe, en sont encore à la conception du code civil, et parfois même exagèrent celle-ci. Si on les presse un peu, ils conviennent qu'à leurs yeux l'incapacité juridique de la femme mariée se motive en raison, non pas seulement par une nécessité de la communauté conjugale, mais par une infériorité essentielle. La femme, disent-ils, est un être de sentiment, de frivolité, de fantaisie : n'attendez pas d'elle une collaboration sérieuse à l'œuvre du progrès humain. Qu'elle s'applique à embellir le foyer, à surveiller le ménage, à diriger l'éducation des tout petits ! Ce rôle est assez grand ; il est fait à sa taille ; l'horizon de la femme ne doit pas s'étendre au-delà.

Les susdits moralistes et publicistes ont étudié la femme dans le milieu social où ils vivent, c'est-à-dire dans la bourgeoisie aisée. Et c'est par là que leur point de vue s'explique. Tandis que dans la classe populaire et dans la petite bourgeoisie le labeur de la femme est devenu plus rude, dans la bourgeoisie aisée et riche les attributions domestiques de la mère de famille ne rappellent plus que de bien loin les multiples devoirs qu'assumait la maîtresse de maison, autrefois. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir un de ces livres de raison ou de ces comptes de ménage où nos ancêtres consignaient les annales de la vie de famille. La plupart des besognes ménagères ont été industrialisées ou commercialisées ; les autres sont abandonnées à la domesticité. Sous l'influence du luxe grandissant, mais peu stable, on s'est habitué à élever la jeune fille moins en vue de la direction de son futur ménage qu'en vue du mariage. Il était inévitable qu'une certaine frivolité s'ensuivît ; mais n'en concluons pas, comme font d'aucuns, que la femme soit un être essentiellement frivole.

Depuis près d'un an, nous avons pu nous rendre compte, mieux encore qu'auparavant, des ressources qu'offre l'activité féminine pour l'organisation des dévouements. Le jour où les parents s'appliqueront davantage à orienter leurs filles vers une voie plus laborieuse, nous ne doutons pas que leur effort soit récompensé.

Les conditions nouvelles que la guerre a créées, comme nous l'exposons au début de cet article, nous en font un devoir patriotique. L'activité féminine est un capital dont il faut assurer désormais un bon rendement, si l'on veut compenser dans une certaine mesure l'énorme dommage que la guerre nous cause. Les aptitudes des deux sexes, sous le rapport économique et social, sont d'un ordre différent ; ce n'est pas une raison pour prétendre que l'un des sexes soit inférieur à l'autre ; moins encore pour négliger le profit que la communauté peut retirer du développement rationnel des aptitudes de tous deux.

Quant au préjudice moral qui pourrait résulter, pour la femme, d'une participation plus active au travail de la nation, nous n'y croyons pas, du moins si sa formation morale a été sérieuse, et dirigée en vue de cette participation. La femme de l'ouvrier, la femme du petit bourgeois qui se livre au commerce, la femme du fermier, valent-elles moins moralement que la femme élevée à l'écart de toutes occupations ? Valent-elles moins que leur mari ? Ce n'est point par le travail que les femmes et les hommes se perdent, mais par l'oisiveté.

REVUE DE LA PRESSE.

Les fruits et l'enfant

Que de petites mains et de jeunes lèvres se tendent en ce moment vers les fraises, vers les cerises...

Des fruits ! Rien de plus dangereux pour les enfants, disent les mères. Parmi celles qui disent cela, il en est qui n'en croient rien. Les fruits sont une friandise : comment s'en permettre le luxe lorsqu'on n'a même pas de quoi se payer du pain ? Et voilà pourquoi bien des mères sont obligées, le cœur gros, de mentir à leurs petits et de leur persuader que les fruits sont mauvais pour la santé des enfants.

Il est des parents, d'autre part, qui sont convaincus sincèrement que les fruits constituent pour les petits un poison plutôt qu'un aliment. Or, voici ce qu'écrit à ce sujet l'« Echo de la Presse » :

Mme Hélène Sawostin, docteur en médecine de la Faculté de Paris, qui a étudié pratiquement le problème de l'alimentation rationnelle des enfants, des petits surtout, donne des fruits dès la deuxième année, aussitôt le sevrage accompli, jus d'orange, pomme râpée, raisins sans pépin ni peau, etc., etc., et s'en trouve bien.

A trois ans elle autorise les fruits crus quels qu'ils soient. Munck et Ewald (de Berlin), sont d'accord avec leur confrère français. Dès la troisième année, ils mettent les fruits mûrs et les fruits séchés au programme alimentaire des enfants. La défense de manger des fruits, imposée aux jeunes enfants, par je ne sais quel préjugé dit scientifique, est tout bonnement une hérésie.

Les fruits ne sont pas seulement agréables, de saveur exquise, ils introduisent dans l'organisme un des meilleurs principes alimentaires qui soient : le sucre.

On a objecté, il est vrai, que les fruits avaient une influence fâcheuse sur l'estomac et surtout sur l'intestin des enfants. On les a accusés de favoriser la diarrhée infantile ! Ces objections et surtout cette dernière accusation sont très peu fondées. La diarrhée infantile sévit surtout chez les enfants nourris au lait, chez ceux qui ne consomment aucun fruit. Quand elle se présente d'aventure chez les autres, c'est ou bien parce qu'on a laissé manger à l'enfant des fruits qui n'étaient pas mûrs ou qu'on lui en a donné en excès.

Les fruits mûrs pris en quantité modérée, loin de faire du tort, font au contraire le plus grand bien aux jeunes enfants.

Les mauvaises conditions de l'estomac et de l'intestin ne sont pas une contre-indication. Les petits constipés (il n'en manque pas) useront avec avantage des fruits de la saison. Les autres... Mais j'ai vu des diarrhées irritatives les plus fréquentes, céder à l'usage intelligent des fruits.

Chez les jeunes sujets, dont la digestion est lente, pénible ou difficile, on sera tenu à cette petite précaution hygiénique, de donner de préférence des fruits cuits, lesquels sont mieux supportés, en ce cas, que les fruits frais et crus, parce qu'ils ont subi une préparation à la digestion grâce à la chaleur qui a dissocié leur charpente végétale, attendri toutes cellules juteuses.

De l'avis des meilleurs juges, de ceux qui ont observé l'enfance ailleurs que sur les images, les enfants peuvent et même doivent manger des fruits. Les enfants bien portants en mangeront pour ne pas devenir malades, et les petits malades en consommeront pour redevenir bien portants.

CHRONIQUE AGRICOLE.

L'ensilage comme moyen de conservation des fruits.

Il est diverses façons de développer un débouché commercial ; on peut le faire par le moyen de son élargissement, comme aussi en prolongeant la durée des apports. Nous mangeons des fruits pendant une période trop restreinte de l'année et cela même tient essentiellement à ce que les marchés fruitiers ont une trop courte durée. Une fois cueillis, le producteur jette ses fruits sur le marché qui se trouve ainsi momentanément surchargé ; les prix baissent tout naturellement et ce d'autant plus que les apports sont plus grands : c'est le marasme, pendant les années de surabondance. Il n'empêche que, quelques semaines plus tard, les prix reprennent plus ou moins vite et qu'à la fin du printemps ils atteignent généralement des cotes très élevées, qui font reculer la masse des consommateurs.

En mars-avril, par exemple, les pommes se vendent couramment le double et le triple de ce qu'elles coûtèrent à la récolte. Voici, à cet égard, des chiffres que je me suis procurés à bonne source (commerce de détail) :

Prix des reinettes en octobre		0,15 fr.	le kgr.
»	» novembre	0,20 fr.	»
»	» décembre	0,30 fr.	»
»	» janvier	0,35 fr.	»
»	» février	0,45 fr.	»
»	» mars	0,50 fr.	»
»	» avril	0,60 fr.	»

Pour aucune autre denrée nous ne connaissons une augmentation aussi conséquente. C'est le résultat de la raréfaction des fruits, mais combien suggestifs sont ces chiffres !

L'hivernage d'une partie de la récolte, en jetant un pont entre une période de pléthore et une période de relative pénurie fruitière, constituerait un élément important de régularisation. Mais comment le réaliser ? Nous avons cherché à le faire par la voie ordinaire de l'ensilage des produits agricoles.

* * *

Nos cultivateurs des Flandres n'ont guère songé, semble-t-il, à recourir à ce dernier moyen. On peut s'en étonner, en les voyant pratiquer avec tant de succès et sur une si vaste échelle la conservation des fourrages : betteraves, navets, carottes, pommes de terre, etc. Il n'y a pas de ferme en Flandre, si petite soit elle, qui ne possède un ou plusieurs silos, où l'exploitant puise, pendant les mois d'hiver et jusqu'au printemps, une notable partie de la ration quotidienne de son bétail.

Est-ce que peut-être le silo de fruits ne se conçoit pas d'égale façon ? Nous ne voyons pas pourquoi. Au reste, nous nous souvenons en avoir vu une application dans la région de Waremme où l'on a hiverné, dans de très bonnes conditions d'ailleurs, la pomme dite « Gueule de mouton », qui est très répandue dans ces parages ainsi que dans le Limbourg.

On aurait tort de se figurer que l'ensilage des fruits est difficile à pratiquer.

Il saute aux yeux que toutes les variétés de pommes indistinctement ne conviennent pas à l'ensilage : il faut nécessairement que le fruit qu'on destine à cette fin soit caractérisé par un pouvoir de longue conservation naturelle, qu'il soit suffisamment dur au toucher : des fruits à remuer à la pelle, comme on dit communément. Précisément ces variétés ne manquent pas dans nos vergers : les Belle-Fleurs et certaines Reinettes notamment, de même que plusieurs variétés locales méritantes nous paraissent réunir ces conditions.

Un essai tenté en ce sens, par nous, ayant donné des résultats pleinement satisfaisants, il paraît intéressant de faire connaître ici le procédé à suivre.

Le but de l'ensilage est de conserver, aussi intacts que possible et ce pendant un temps plus ou moins long, des produits végétaux susceptibles d'avaries. Comme ces avaries résultent principalement du développement de micro-organismes, toute l'attention doit porter sur les conditions qui peuvent amener et favoriser ce développement : l'air, la chaleur et l'humidité sont les facteurs qui l'influencent le plus directement. Sous l'action de ces éléments, les fruits parachèvent rapidement le cycle de leur maturation et atteignent bientôt une surmaturation qui marque le début de l'avarie. Un fruit arrivé à pleine maturité se conserve difficilement parce que, à la suite des modifications chimiques qui accompagnent cet état, il offre un terrain très favorable au développement de moisissures, tels que les « Mucor » et les « Pénicillium ».

Dans l'ensilage il faut donc viser à retarder la maturation pour reculer ainsi le plus loin possible le moment critique où les germes des maladies pourraient prendre le dessus et ravager plus ou moins rapidement la masse charnue. Deux facteurs peuvent contribuer à atteindre ce résultat, et il importe de recourir à l'un et à l'autre pour augmenter les chances de réussite : c'est d'abord le choix des variétés et des produits appropriés à l'ensilage, ensuite une construction adéquate du silo.

* * *

Les pommes et les poires représentent les deux espèces fruitières qui sont le plus répandues dans les vergers ; sous certaines conditions, les unes et les autres conviennent à l'ensilage. Cette faculté varie sensiblement d'une variété à l'autre : seules les variétés tardives, à fruit dur, donnant des fruits de garde, sont susceptibles d'une longue conservation. Nous l'avons dit plus haut, ces variétés, en fait de pommes surtout, ne manquent pas en Flandre. A quelle espèce ou variété qu'ils appartiennent, les fruits destinés à l'ensilage doivent être récoltés avant d'avoir atteint leur maturité et être soumis à un triage sévère en vue d'écarter rigoureusement tous les produits qui auraient subi la moindre détérioration ou qui présenteraient les signes d'une maturité avancée. En pratiquant la récolte à temps et en l'entourant des soins voulus, on facilitera considérablement ce travail, tout en réduisant le rebut au minimum. Les pommes et les poires seront ensilées séparément, si pas dans des silos distincts du moins dans des compartiments spéciaux, séparés les uns des autres par une couche de paille ; il en sera de même pour les variétés différentes. Il est même à conseiller de les placer dans l'ordre de leur maturation de manière à pouvoir, le cas échéant, les enlever les unes après les autres.

Avant de rentrer les fruits au silo, il est bon de les tenir étalés pendant quelque temps dans un endroit sec en vue de les laisser ressuyer et passer la première transpiration. On choisit ensuite une belle journée pour procéder à leur mise en silo — un temps pluvieux pourrait être funeste. — On entasse les fruits avec soin et on évite surtout de les blesser, chaque blessure pouvant devenir le siège d'une fermentation et un foyer de contamination pour toute la masse. Il convient de ne pas faire les tas trop hauts, pour ne pas empêcher une aération nécessaire et pour prévenir ainsi l'échauffement ; si on était amené toutefois à faire de grands silos, il faudrait alors apporter une attention spéciale au système d'aérage. On dispose les produits de manière à donner au silo la forme d'un toit et de permettre ainsi un écoulement facile des eaux de pluies.

Le silo devra être situé autant que possible en terrain sec et dans le voisinage de l'habitation. On évitera toutefois de prendre des emplacements anciens où la présence de certains débris risque de compromettre la bonne conservation des fruits. On dirige de préférence le silo de manière à le soustraire le plus possible à l'action des vents froids. Sa largeur ne dépassera pas 1 m. 50, tandis que la profondeur se limitera à un fer de bêche, surtout en terrain lourd. Le fond du silo, préalablement battu, est recouvert d'un lit de paille ; ainsi que ses parois.

En vue de permettre la circulation de l'air dans le tas, on doit établir un système d'aérage consistant en un canal de fond fait de petites bottes d'osier ou de roseaux, auquel aboutissent une ou plusieurs cheminées d'appel, placées de distance en distance et formées également d'osiers, qui émergent au-dessus du tas.

On ouvre communément le silo en février-mars. Les fruits en sortent aussi frais qu'ils étaient à la récolte, et la diminution de poids est nulle. A cette époque de l'année les pommes de garde ont été écoulées et les fruitiers sont à peu près totalement dégarnis : c'est dire que les fruits sortant du silo trouveront un débouché très rémunérateur.

H. M.

ÉCHOS DU JOUR.

LE DERNIER SURVIVANT DE WATERLOO.

Le dernier survivant des combattants de Waterloo aurait été un soldat français du nom de Victor Baillot ; il survécut encore quatre-vingt-trois ans après la bataille et mourut le 3 février 1898, à l'âge de 105 ans.

Parmi les vétérans allemands de Waterloo, c'est le capitaine F. Scharnhoult qui battit le record de la longévité ; il mourut en 1893, à l'âge de 95 ans.

Le capitaine Jules Saufflot, mort à Paris, en 1893, à l'âge de 100 ans, était le dernier survivant comme officier ; d'autre part, on cite le lieutenant colonel William Hervette, décédé en 1891, à l'âge de 96 ans, comme étant l'officier anglais ayant survécu le dernier.

PLUS DE PANSEMENTS ANTISEPTIQUES : DES ASEPTIQUES !

Le professeur Delbet vient de faire une communication à l'Académie de Médecine de Paris, dans laquelle le savant annonce le triomphe du traitement aseptique sur le traitement antiseptique. Tous les désinfectants autrefois employés dans le traitement des blessures, l'éther, la pierre infernale, l'iode, etc., sont rejetés par le professeur Delbet, comme absolument inefficaces. Il déclare et il prouve, par des expériences très étendues, que le but du traitement doit être avant tout le renforcement des moyens de résistance du corps. Une autre communication du savant vise la forme des pansements. Il ne veut plus de pansements, « hermétiques », mais des pansements légers sans ouate et sans bandages. Il résume ces postulats dans cette demande : « Traitement rigoureusement aseptique, des cures de lumière et emploi de solutions, dont les molécules se rapprochent autant que possible à celles du serum naturel du sang ! »

DESTRUCTION DES FOURMIS.

On met dans une soucoupe ou autre petit récipient environ 50 grammes de cassonnade ordinaire dans laquelle on incorpore de l'essence de térébenthine. On donne à ce mélange la consistance d'une pâte peu épaisse, et l'on dépose les soucoupes dans les endroits envahis, dans les plates-bandes ou au pied des arbres attaqués. Les fourmis, très friandes et possédant un odorat très subtil, viennent en rang serrés pour dévorer le sucre, mais comme en même temps elles absorbent l'essence de térébenthine, elles ne tardent pas à expirer.

Pour éloigner les fourmis des arbres fruitiers, on donne au tronc une couche circulaire de quelques centimètres de largeur d'huile de chanvre mélangée à de la suie de cheminée. D'autre part, quand on répand de la sciure de bois sous les arbres, les fourmis n'en approchent pas.

Enfin, pour détruire les fourmis, aussi bien dans les appartement que dans les champs, on peut semer, dans les endroits qu'elles fréquentent, du marc de café. Les fourmis le mangent, et cependant c'est un poison pour elles.

Conseil communal de Gand

Séance du 21 juin.

Le Conseil :

I. Arrête un plan de lotissement pour la mise en vente publique de terrain communaux sis rue du Perroquet. Ce plan comprend 24 lots dont la mise à prix varie de 45 à 65 francs le m. c.

II. Emet un avis favorable sur l'acceptation par le Bureau de Bienfaisance d'un legs de 200 fr. fait à cette Administration par Mme Ve V. Gevaert.

III. Met à la disposition de la Commission des Hospices civils un crédit de 6,000 fr. pour lui permettre de couvrir les frais du déplacement des ateliers pour zingueurs, minuisiers, etc., actuellement établis à l'Hôpital, où ils entravent le service, dans un local derrière un immeuble rue Courte du Jour.

IV. Arrête le rôle de répartition des frais de curage des cours d'eau non navigables n. 15 (rue du Patijntje) et n. 25 (vers Mariakerke, chaussée de Gand à Bruges).

5. Nomme les membres des 13me et 4me comités scolaires.

M. l'échevin Heynderickx fait connaître que l'établissement des bains du Strop a été réquisitionné par l'autorité allemande.

A la suite des négociations par lui entamées, il a été décidé cependant que l'établissement restera accessible au public toutes les matinées. Les lundi et jeudi matin, pour les femmes seulement et ce au prix uniforme de 0,15 fr.

Tous les après-midi, l'établissement est à la disposition exclusive de l'armée allemande.

La Ville et la Province

TAXE SPÉCIALE SUR LE REVENU CADASTRAL

Arrêté du Collège du 21 juin 1915 :

Art. 1. — Il sera perçu, à titre de taxe spéciale sur le revenu cadastral, à charge des personnes ou sociétés qui ont occupé, exploité ou donné en location pendant le 1er trimestre 1915, des immeubles situés à Gand, une imposition dont le montant est établi ci-après.

Art. 2. — La taxe est basée sur le montant du nouveau revenu cadastral des immeubles habités et bâtiments occupés résultant de la revision cadastrale, faite en exécution de la loi du 30 décembre 1896.

Le revenu cadastral des fabriques et usines, qui n'a pas été réexpertisé, sera augmenté de 25 %.

La taxe est de :

fr. 5	pour un revenu cadastral de	400 à 500	fr.
fr. 7,50	id.	501 à 600	fr.
fr. 10	id.	601 à 700	fr.
fr. 12,50	id.	701 à 800	fr.
fr. 15	id.	801 à 900	fr.
fr. 17,50	id.	901 à 1,000	fr.
fr. 20	id.	1,001 à 1,100	fr.
fr. 25	id.	1,101 à 1,200	fr.
fr. 30	id.	1,201 à 1,300	fr.
fr. 35	id.	1,301 à 1,400	fr.
fr. 45	id.	1,401 à 1,500	fr.
fr. 55	id.	1,501 à 1,600	fr.
fr. 65	id.	1,601 à 1,700	fr.
fr. 75	id.	1,701 à 1,800	fr.
fr. 80	id.	1,801 à 1,900	fr.
fr. 85	id.	1,901 à 2,000	fr.
fr. 95	id.	2,001 à 2,200	fr.
fr. 105	id.	2,201 à 2,400	fr.
fr. 120	id.	2,401 à 2,600	fr.
fr. 135	id.	2,601 à 2,800	fr.
fr. 150	id.	2,801 à 3,000	fr.
fr. 165	id.	3,001 à 3,250	fr.
fr. 180	id.	3,251 à 3,500	fr.
fr. 200	id.	3,501 à 3,750	fr.
fr. 220	id.	3,751 à 4,000	fr.
fr. 240	id.	4,001 à 4,250	fr.
fr. 260	id.	4,251 à 4,500	fr.
fr. 280	id.	4,501 à 4,750	fr.
fr. 300	id.	4,751 à 5,000	fr.
fr. 6 1/2 %	id.	5,001 et plus.	

Le maximum de la cotisation ne peut dépasser fr. 4,500.

Art. 3. — Les occupants de maisons ouvrières et

taxées à fr. 10 et au-dessus ne payeront, à raison de ces maisons, que la moitié de l'imposition.

Art. 4. — Sont réputées « maisons ouvertes », toutes les habitations où s'exerce un commerce de détail ou de débit, pourvu que ce commerce ou débit s'exerce dans la maison elle-même et pas seulement dans ses dépendances.

Les affaires de banque, de commission et de courtage ne feront pas réputer une habitation « maison ouverte ».

Les locaux servant entièrement ou partiellement à l'exploitation de représentations théâtrales ou autres, cinémas, bals et toutes fêtes publiques quelconques, ainsi que ceux en usage de sociétés particulières, seront imposés comme maisons fermées.

Art. 5. — Les personnes ou sociétés occupant ou exploitant plusieurs immeubles, payeront la taxe à raison des diverses valeurs cadastrales considérées séparément, à moins que les divers immeubles ne se rapportent à une seule exploitation commerciale ou industrielle.

Toutefois, les maisons habitées où aucun commerce n'est exercé, ne peuvent être comprises parmi les exploitations commerciales ou industrielles.

Art. 6. — Dans tous les cas où les immeubles occupés feraient partie d'un ensemble formant une seule parcelle cadastrale ou n'auraient pas encore été expertisés par les experts du cadastre, la valeur locative, dès qu'elle atteint fr. 400, servira de base à l'établissement de la taxe.

Art. 7. — Les personnes qui auraient changé de demeure pendant le premier trimestre, payeront la taxe d'après le revenu cadastral le plus élevé de leurs habitations.

Art. 8. — Deux ou plusieurs contribuables ne pourront être imposés à raison de l'occupation ou de l'exploitation d'un même immeuble, le principal occupant étant seul possible de la taxe. Dans le cas cependant où il n'y a pas de principal occupant, par le fait que les propriétaires donnent directement en location des parties de maisons en appartements à divers occupants, la taxe sera due par les propriétaires.

ŒUVRE DE LA GOUTTE DU LAIT

Don de Mad. Neyt, 5 fr. 50.

— PERSIENNES PARYS, voir annonce, 4e page.

THÉATRE PATHÉ

Le Cercle Artistique Symphonique Gantois, fidèle à sa parole, ne néglige rien pour initier le public Gantois à l'Art musical sous toutes ses formes.

Il organise, les 27 et 30 juin, deux concerts extraordinaires, consacrés à l'exécution des œuvres de notre regretté concitoyen Florimond Van Duyse. Nul mieux que lui ne comprit l'art de faire revivre la vieille musique flamande; la plus simple mélodie du moyen-âge sous sa plume devint un chœur plein de charme et d'originalité; chacune de ses chansons flamandes est un petit chef-d'œuvre dans son genre. Pour l'exécution le comité obtint le concours gracieux des artistes Mlles I. Martens, A. De Possemier, G. Posthumus, A. De Vis, MM. E. Debouvre, J. Delanghe, Ch. Schellinck, Ad. Pauwels. Les deux concerts ne manqueront pas d'attirer une salle bondée.

Le Comité a eu l'heureuse idée de réunir dans une gentille brochure le programme et le texte des mélodies; celle-ci est en vente, au prix modique de fr. 0.15, chez les éditeurs de musique et au bureau de location.

Pendant la quinzaine suivante, le Cercle dédie deux auditions à l'exécution d'œuvres du talentueux compositeur Liévin Duvosel. On se rappelle encore le succès éclatant obtenu par l'exécution de « La Charité » et « De Leie », de notre sympathique concitoyen. Ses nouvelles œuvres obtiendront un nouveau succès mérité.

Nous engageons vivement le public de se procurer à temps des cartes au bureau de location, les samedi, mardi et mercredi matin de 11 à 1 h. 30.

Pour rappel, aujourd'hui mercredi soir à 9 h., concert avec le concours de M. Ev. Debouvre, harpiste; exécution d'œuvres de Masseuet, Gounod, Misse, Verdi, Mozart, Hoefman, Keurvels, Van Nieuwenhoven, Flotow. (Communiqué.)

UNION DES PROPRIETAIRES. — La direction de la Société siégera hebdomadairement le lundi dans son local « Les Armes de Zélande », Marché aux Grains, de 6 à 7 heures, pour donner les renseignements désirables. (9510)

NOYADE

Le nommé Pierre Van Hufel, 13 ans, habitant nouvelle rue de l'Eglise, 8, ramassait des charbons, lundi, au boulevard du Gazomètre, près d'un bateau. Il fut atteint par la grue et précipité dans le canal de raccordement. Il fut sauvé par le batelier, Camille Van den Plot, qui se précipita à son secours.

INTÉRÊTS AGRICOLES

La réunion générale de « Horticultura Belgica W. E. B. » a eu lieu dimanche, au « Chapeau Rouge », et a constitué un réel succès. Trois cents membres étaient présents.

Dans un discours très applaudi, le président M. Herman Roose a exposé le but de la société et les résultats déjà atteints par la coopération. M. Roose a fait appel au zèle et à l'esprit de travail de tous, le salut de l'horticulture en dépendant.

On a entendu ensuite avec un vif intérêt une conférence de M. le Dr Van Hove.

NOUVEAU SERVICE accéléré Gand-Rotterdam-Amsterdam et toute la Hollande, Agent à Gand: Société Anonyme Agence Maritime (anc. firme E. Minne), 88, Rue des Distillateurs. (140)

L'ÉCHARDONNAGE

Le président de l'Administration civile de la Flandre Orientale a pris un arrêté décidant, en vertu des lois et arrêtés existants, que tous propriétaires, locataires, usufruitiers etc., sont tenus, du 1er juin au 1er octobre 1915, de faire disparaître ou enlever les chardons sur les terrains qui leur appartiennent, qu'ils exploitent ou ont à leur disposition.

Si les intéressés négligent d'obtempérer à ces instructions, les bourgmestres doivent faire le nécessaire d'office aux frais des contrevenants.

Les frais seront perçus par l'administration locale, le cas échéant, comme en matière de contributions.

Les contrevenants à l'art 1er seront punis d'une amende de 5 à 15 fr. S'il y a des circonstances atténuantes, l'amende peut être diminuée sans qu'elle puisse toutefois être inférieure à 1 fr.

PRODUITS ALIMENTAIRES. *Comptoir Général Néerlandais.* — Voir ann. 4me page. (9459)

LA PROTECTION DES OISEAUX

INSECTIVORES

Un avis de l'administration civile de la province rappelle que la capture et la vente d'oiseaux insectivores sont sévèrement interdites et que la loi prévoit des peines graves pour les contrevenants.

DEMANDEZ le ROC-BRONNEN, la meilleure des Eaux de Table. (56)

VOLEURS DE CUIVRE

Plusieurs individus ont comparu du chef de vols de cuivre, commis à l'arsenal de Gentbrugge, les 2 et 4 mars dernier.

Ont été condamnés: Théodore Bocqué, de Gentbrugge, à 2 fois 3 mois de prison et 26 fr. d'amende; Henri Soudan et Théophile De Moor, de Ledeberg, chacun à 2 mois de prison et 26 francs; Maurice Meuleman, de Ledeberg, à 1 mois et 26 francs

FAITS DIVERS

— L'ASSASSIN DE JAURES EN LIBERTE. — Luxembourg, 21 juin. — D'après le *Journal du Luxembourg*, qui en reçoit l'information de Paris, l'assassin de Jaurès, Doul Villain, aurait été déclaré irresponsable et remis en liberté.

Watcant de Tracy *rue Magelein, 8, Gand* Tissus, Bonneterie, Merceries, etc. (9578)

— INCENDIE SUR LE LAC DE GENEVE. — Une dépêche de Genève du 19 juin annonce que la localité de Meillerie (lac de Genève), située à 15 kilomètres d'Evian, est en feu. Quantité de maisons sont déjà détruites. Les détails manquent par suite d'une rupture des lignes téléphoniques.

— UNE BALLE DANS LE CŒUR. — Un cas chirurgical qui, pour n'être pas entièrement nouveau est cependant très rare, vient d'être constaté dans une ambulance allemande. Un jeune soldat atteint d'une balle à la poitrine avait été relevé sans connaissance sur le champ de bataille; transporté dans une ambulance, il revint à lui et le médecin le fit diriger sur un hôpital provisoire possédant une installation pour les recherches aux rayons Röntgen. Quelle ne fut pas la surprise des opérateurs en constatant que la balle était logée dans l'oreillette droite du cœur.

Après avoir passé à côté du poumon et longé l'artère sans les toucher, la balle avait traversé les tissus cardiaques et avait pénétré dans le cœur.

Le blessé se portait à merveille et plutôt que de risquer une opération qui aurait certainement mis sa vie en danger, les chirurgiens décidèrent de laisser les choses en état.

G. VAN PEENE, *dentiste*, r. de la Station, 17, Gand. (4629)

— L'OSEILLE. — Cette polygonée vivace, appelée aussi surette, patience acide, vinette, est cultivée dans tous les jardins. Elle est très riche en acide oxalique et par conséquent contraire aux affections de poitrine, à l'asthme, aux gastralgies.

L'oseille sert à préparer des mets rafraîchissants, des tisanes diurétiques, tempérantes, qui peuvent supplanter avantageusement la limonade dans les fièvres putrides et les maladies inflammatoires. L'oseille est anticorbutique comme le citron. Le bouillon d'oseille est indiqué pour rétablir les fonctions digestives.

La tisane préparée avec la racine de l'oseille est diurétique et dépurative. Elle éclaircit le teint, fait disparaître les boutons et les excoriations de la peau; elle a été conseillée dans la jaunisse; recommandée dans les cas de goutte et d'hydropisie.

L'oseille mâchée passait autrefois pour préserver du croup et pour neutraliser les effets des poisons âcres.

L'oseille cuite et réduite en bouillie ou hachée, mélangée à de l'axonge et appliquée en cataplasmes sur les tumeurs scrofuleuses, les abcès froids, les clous, agit comme maturatif. La semence d'oseille réduite en poudre et prise dans du vin à la dose de cinq grammes guérit promptement la dysenterie.

LES BLESSURES CICATRISÉES ET LES CHANGEMENTS DE TEMPERATURE.

La plupart des personnes, qui ont été gravement blessées, ressentent des picotements et parfois des douleurs aiguës à l'endroit des cicatrices, à l'approche des changements de temps.

On peut rappeler à cet égard les résultats d'une enquête entreprise après la guerre de Sécession par le docteur Weir Mitchell, qui vient de mourir à Philadelphie. En classant les témoignages de plusieurs milliers de blessés, de la guerre, entre les Etats du Nord et du Sud de l'Amérique, ce savant fut frappé par le fait, que les douleurs dans les blessures cicatrisées se manifestaient, en même temps dans les territoires déterminés. Le docteur Mitchell, poursuivant son enquête, constata que l'« onde de douleur » se propageait toujours dans une direction déterminée avec une vitesse toujours égale. Il en conclut qu'une cause commune devrait produire ces sensations douloureuses.

Se basant sur ces données, le médecin américain se mit en relations avec les stations météorologiques les plus importantes du nouveau monde et fit la constatation surprenante, que toute dépression de l'Est à l'Ouest ou de l'Ouest à l'Est amenait les picotements et les douleurs des vétérans, vivant dans la zone où ces dépressions passaient... Il paraît opportun, disent les journaux américains et anglais, de reprendre ces études du docteur Mitchell, qui ont été presque complètement oubliées, pour trouver le remède contre ces effets douloureux des changements de temps sur les blessures cicatrisées.

NECROLOGIE

— On annonce la mort de Mme veuve Alfred-Casimir Madoux, née Maria de Gourée de Morialmé, décédée pieusement au château d'Audergnem, à l'âge de 68 ans. Ce décès met en deuil les familles Madoux, Hye de Crom, Blancke, de Plane, Cheval, de Gourée de Morialmé, Wodon et Lecocq.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE GAND

Falsifications

Le tribunal a prononcé les peines suivantes pour falsification de beurre ou de lait:

Gustave Vangenhende, Oordegem, falsification de beurre, 200 fr. d'amende ou 2 mois; J.-B. Temmerman, Oordegem, falsification de lait et beurre, 100 fr. ou 1 mois; Augusta Stevelinck, Zaffelare, 100 fr. d'amende; Clémentine Thienpont, Melle, 75 fr. ou 21 jours; Hélène Vermeulen, Gand, 150 fr. ou 45 jours; Marie Haegens, Laerne, 20 francs ou 3 jours; Rachel De Vos, Heusden, 50 francs ou 15 jours; Marie Van de Velde, Loochristy, 150 fr. ou 45 jours; Marie De Sweemer, Destelbergen, Marie Lammens, Calcken, et Emile De Geest, Laerne, chacun 150 fr. ou 45 jours; Adolphe Geernaert, Tronchiennes, 50 fr. ou 15 jours; Jacques De Herl, Loochristy, 100 fr. ou 1 mois; Marie Van Bockstale, id., 50 fr. ou 15 jours.

LA QUESTION DES LOYERS

La Première Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles, présidée temporairement par M. le conseiller De Lendecassel, remplaçant M. le premier président Faider, avait à connaître de l'appel formé par le parquet contre le récent jugement de la Première Chambre du Tribunal civil, déclarant que les arrêtés des 10 février et 17 mars, du lieutenant-général Von Bissing, exerçant les fonctions de gouverneur de la Belgique, arrêtés instituant des tribunaux arbitraux chargé de connaître des conflits entre propriétaires et locataires en retard de paiement de loyers étaient inconstitutionnels, illégaux et conséquemment inapplicables par la magistrature belge.

A la barre, comme en première instance, se trouvaient M. Théodor, bâtonnier en exercice, qui devant le tribunal avait déjà soutenu la thèse admise par lui, et Pierre Graux, pour le demandeur originaire appelant comme le parquet.

M. le premier avocat général Jottrand, faisant fonctions de Procureur général, après avoir donné lecture de la décision intervenue, a demandé l'information pour le motif que, conforme à la décision de la Convention de La Haye, il ne peut, par un scrupule de conscience, être déclaré illégal et inapplicable.

La cour prononcera ultérieurement.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LIEGE

Un clerc de notaire indélicat

H..., employé chez M. le notaire G..., à Liége, depuis plus de cinq ans, était devenu joueur. Chargé par son patron de verser 1,400 francs à l'enregistrement, H... empocha la somme et disparut après avoir touché chez un client 1,300 francs et conservé par devers lui 98 francs, qui devaient servir à solder un compte. En plus il aura avalisé au nom de son patron deux effets de commerce par fausse signature. Tout cela lui vaut dix mois de prison et cinq peines de 26 francs d'amende.

COUR D'ASSISES DU HAINAUT

Tentative d'assassinat à Hennuyères

Wasnair Auguste est accusé d'avoir à Hennuyères (canton de Soignies), le 12 juin 1914, tenté de commettre un homicide volontaire avec intention de donner la mort et avec préméditation sur la personne de Maria Lefebvre, épouse Hans. Il est en outre accusé d'un vol de 15 francs au préjudice des époux Lefebvre-Hans et d'une tentative de vol.

L'accusé est en aveu.

Un seul témoignage est à retenir, c'est celui de la victime Marie Lefebvre. Le 12 juin 1914, Wasnair est entré au café tenu par Maria Lefebvre et commanda un verre de bière. La femme descendit à la cave et lorsqu'elle remonta, elle aperçut Wasnair en haut de l'escalier, braquant un revolver sur elle. Presqu'aussitôt trois détonations se firent entendre. Maria Lefebvre, gardant son sang froid quoique blessée à l'oreille, gravit les marches de la cave et se sauva sur la rue. Wasnair poursuivit sa victime et tira encore deux coups de revolver. La femme tomba. Alors le misérable s'acharna brutalement sur la malheureuse, lui donnait des coups de pieds, des coups de poing, lui mit de la terre dans la bouche pour l'empêcher de crier, lui noua les cheveux autour du cou pour l'étrangler. Sans plus se soucier de son crime, Wasnair enleva quinze francs dans le tiroir du comptoir, visita le reste de la maison, mais dérangé sans doute, il s'enfuit.

La Cour a condamné Wasnair Auguste aux travaux forcés à perpétuité.

A BRUXELLES

— LA REPRISE DU TRAVAIL. — Le comité de la Ligue du bâtiment vient de se réunir sous la présidence de M. Jean Van Deuren, président, assisté de M. Lefebvre-Peeters, secrétaire général.

La séance s'est ouverte par une déclaration de M. Van Deuren, déclaration qu'il convient de souligner:

« Le président constate avec plaisir qu'à la Chambre de commerce de Bruxelles où l'on proclamait, au début de la guerre, qu'il n'y avait rien à tenter pour la reprise du travail et qu'il fallait se confiner dans l'inertie expectante, on est revenu aujourd'hui à une appréciation plus saine des réalités.

En se bornant à nourrir les chômeurs et à aider matériellement les victimes de la guerre, on arrive à méconnaître les intérêts les plus importants de la classe ouvrière elle-même. Nous formons, en ce moment, des centaines de milliers de paresseux; les patrons eux-mêmes sont déprimés.

A la Ville, on adopte la politique de l'autruche qui se cache la tête dans le sable pour ne pas voir le péril. On ne s'occupe que des secours; on s'obstine à nier la nécessité des travaux.

Or, la véritable formule de la question est celle-ci:

Si vous ne faites pas les travaux, vous devrez tout de même dépenser l'argent, sous la forme de secours, et la dépense n'aura comme contre-partie que la culture de l'oisiveté qui est la mère de tous les vices.

Si vous dépensez le même argent en travaux, votre aide aura été aussi efficace pour la classe ouvrière au point de vue de la vie, et vous aurez comme contre-partie les travaux réalisés et le maintien d'un bon état moral dans la population.

Il faut dire cela, non seulement aux administrations communales et à la Province, mais à ceux qui possèdent.

Ceux-là aussi donnent leur argent, sans contre-partie, au Comité national de secours et d'alimentation dont les ressources s'épuisent, et ils ne trouveront rien en retour qu'une paix momentanée et aux conséquences inquiétantes. S'ils font travailler, au contraire, ils auront une « correspondance » tangible de leurs sacrifices. »

Le comité a unanimement approuvé les idées développées par M. Van Deuren.

— LES VOLS A BRUXELLES. — Rue Royale on a volé la bicyclette marque Peugeot, plaque 1915, appartenant à M. L..., demeurant rue de l'Enseignement.

— Samedi, entre 5 et 9 heures du soir, des voleurs se sont introduits dans une maison de la rue du Lavoir habitée par plusieurs locataires. Dans la chambre de M. Léon D..., où ils sont entrés à l'aide de fausses clefs, ils ont volé une somme de 210 francs en billets de banque qui se trouvait derrière un cadre appendu au mur. Dans l'appartement de M. J.-B. H..., on a crocheté le coffre-fort et on en a enlevé un portemonnaie contenant 160 francs en billets de banque une montre et chaîne en or et trois obligations de la ville de Bruxelles emprunt 1905, série 140.000 n. 12, série 13045 n. 3, série 3883 n. 12. La police est sur la trace des voleurs.

— Pendant que M. Olivier H..., ingénieur, rue Auguste Orts, faisait le trajet sur la plate-forme du tram de la Bourse à la gare du Midi, un adroit filou lui a subtilisé son portefeuille contenant 2,200 fr. en billets de banque et des papiers en son nom. M. H..., se souvient avoir été bousculé par un individu qui est descendu place Fontainas.

LA GUERRE

FRONT OCCIDENTAL.

Communiqué allemand

W. T. B. — Grand quartier général, 22 juin:

Sur la rive occidentale du Canal, au N.-O. de Dixmude, nous avons repoussé des attaques ennemies contre trois fermes occupées par nous.

Au nord d'Arras, il n'y eut en substance que des combats d'artillerie. Une attaque d'infanterie française au Labyrinthe, au sud de Neuville, a été repoussée à minuit. En Champagne, à l'ouest de Perthes, nous avons après des explosions de mines efficaces avancé notre position.

Sur les hauteurs de Meuse les combats à petite distance se sont poursuivis tout le jour, sous un feu violent d'artillerie. Ce matin tôt, vers 3 heures, nous marchâmes à la contre-attaque, débarrassant complètement nos tranchées des ennemis qui s'y étaient introduits: nous avons fait 130 prisonniers. Une petite attaque ennemie près de Marcheville a été repoussée aisément. A l'est de Laméville près de Leintrey de nouveaux combats d'avant-postes se sont développés.

Dans les Vosges nous avons cette nuit, volontairement et sans intervention ennemie, déplacé nos positions sur la rive est du Fecht, à l'est de Sondernach. A Hilsenfirst, au cours d'attaques renouvelées, l'ennemi a subi de nouveau de lourdes pertes.

Nos aviateurs ont jeté des bombes sur le camp d'aviation de Courcelles, à l'ouest de Reims. Des attaques d'avions ennemis, jetant des bombes sur Bruges et Ostende, n'ont causé aucun dégât d'ordre militaire.

Communiqué français.

W. T. B. Paris, 22 juin. — Du communiqué officiel de lundi après-midi:

Dans le secteur au nord d'Arras, nous avons réalisé de nouveaux progrès à Souchez en prenant plusieurs tranchées et nous rapprochant du village au nord-ouest. Le combat d'artillerie a duré toute la nuit.

Près Dompierre à l'ouest de Péronne, une attaque ennemie précédée de l'explosion de trois mines a été arrêtée aussitôt par le feu de l'artillerie et de l'infanterie.

En Lorraine, près de Reillon, nous avons fait de nouveaux progrès. Toute la première ligne ennemie fut prise par nous. A la fin du jour une forte colonne ennemie a tenté une contre-attaque qui a été dispersée. Vers Bonhomme, nous avons avancé sur la hauteur voisine et atteint la lisière du village. Dans la vallée du Fecht nous avançons toujours. Nous avons poussé au-delà du cimetière de Metzeral, où le combat continue.

Dans le sud-ouest nous avons aussi gagné du terrain.

Du communiqué de lundi soir:

Situation inchangée au nord d'Arras. Nous gardons tout le terrain gagné. Aujourd'hui rien que des combats locaux d'infanterie qui n'ont pas modifié le front. Le combat d'artillerie continue activement. Nos escadres d'aviateurs ont bombardé des parcs d'avions ennemis, atteint deux avions et un ballon captif.

A la lisière ouest des Argonnes, les allemands ont fait dimanche soir sur la route de Vienne le château à Vinarville une violente attaque, préparée par un fort bombardement et un tir asphyxiant. Notre ligne avancée a cédé sur certains points, deux compagnies se trouvant tout juste dans les tranchées détruites. Une contre-attaque nous a permis de reprendre à peu près l'ensemble de nos premières positions. Ce combat tout à fait local a été extrêmement vif.

Sur les Hauts de Meuse, une première attaque n'avait fait que peu de progrès; une seconde nous a permis de prendre une nouvelle tranchée à l'est des lignes que nous avions occupées dimanche. Ce gain a été conservé comme les autres.

En Lorraine, nos patrouilles qui restent en contact avec l'ennemi, ont atteint les retranchements à l'ouest de Goudrecourt et les ont trouvés inoccupés.

En Alsace, notre avance a continué au milieu de combats ininterrompus. Après avoir pris le cimetière de Metzeral, nous avons occupé la station et fait l'assaut du village qui a été emporté après une lutte très chaude. Nous avons atteint la sortie sud du village et avancé notre ligne à 500 m. à l'ouest de la limite du village vers Meyrhof.

Au nord du Fecht, l'ennemi a attaqué nos positions du Reichsackerkopf; il a été repoussé.

FRONT ORIENTAL

Communiqué allemand

W. T. B. Grand quartier général, 22 juin:

Situation inchangée.

Front Sud-Oriental. — Les batailles au nord et à l'ouest de Lemberg se poursuivent. A l'ouest de Zolkiew, les russes ont été obligés, cette nuit, à se retirer de leurs positions.

Les troupes allemandes et le corps d'armée austro-hongrois qui combat à leur centre, ont capturé depuis le 12 juin, qui marque le début de leur dernière offensive dans la région de Przemysl et Jaroslau, 237 officiers, 58.800 soldats, 9 canons et 136 mitrailleuses.

W. T. B. Vienne, 22 juin, 1,15 h. après-midi:

Les alliés ont réussi à s'emparer des positions avancées russes à l'ouest et au N.-O. de Lemberg.

Communiqué autrichien

W. T. B. Vienne, 22 juin, à midi:

Les batailles autour de Lemberg se poursuivent. Les lignes de défense russes, au sud de la ville furent percées hier par nos troupes dans le secteur à l'ouest de Dornfeld, et nous nous rendimes maître à plusieurs points du passage sur le Przerzeczbach. Au cours de combats acharnés, où le Landwehr viennois s'est vaillamment signalé, des ouvrages de défense isolés au front ouest et nord-ouest de Lemberg, sont tombés en nos mains. Des troupes allemandes ont pris d'assaut les hauteurs à l'ouest de Kulikow (au N. de Lemberg) et repoussé toutes les contre-attaques russes, avec grandes pertes pour l'ennemi. Au sud du Dniester, situation générale inchangée. Hier, les troupes de l'armée Pflanzer ont encore repoussé les Russes partout où elles étaient attaquées, infligeant de grosses pertes à l'adversaire.

A Tanew et en Pologne, pas de changement.

La prise de Lemberg.

W. T. B. Vienne, 22 juin (officiel), 8 h. du soir:

Notre deuxième armée, après une bataille acharnée, a pris aujourd'hui Lemberg.

(S.) von Höfer.

Communiqué russe.

W. T. B. Du communiqué russe du 22 juin:

Dans la région de Schaulen, pas de changements importants. Le 19 et 20 juin, il y a eu des combats acharnés au cours d'eau Ringowa, où nous avons un peu progressé. Au front du Narew, des forces allemandes peu importantes, sous la protection d'un feu violent d'artillerie, entreprirent une offensive entre les cours d'eau Omulew et Orschütz.

Sur la rive gauche de la Vistule, le 20 juin, l'ennemi passa à l'attaque en colonnes isolées, dès l'aube, au sud de la Pilitza.

Au front du Narew, feu d'artillerie intermittent. L'offensive ennemie continue dans la région Rawa-Ruska. La nuit du 19 au 20, nos troupes se sont retirées des lacs de Grodek dans les positions de Lemberg.

Au Dniestr, entre Mikolajow et Zydaszow, l'ennemi tenta des attaques: il fut refoulé des villages Demenka et Liesna.

Aux autres fronts, entre Kalicz et la Bukovine, l'ennemi ne réussit à progresser à aucun endroit, malgré des combats ininterrompus et acharnés à plusieurs points.

FRONT SUD-OCCIDENTAL.

Communiqué autrichien.

W. T. B. Vienne, 22 juin, à midi:

Près de Plawa, quelques attaques ennemies à nouveau repoussées. Un aviateur italien a jeté sans résultat des bombes sur Görz. Sur tous les fronts, l'ennemi fait grande dépense de munitions d'artillerie, mais reste passif en dehors de cela.

(S.) Feldmarschalleutnant von Höfer.

AU CAUCASE

Communiqué russe

W. T. B. — 22 juin:

Fusillades insignifiantes près d'Olti. Ailleurs aucun changement.

AUX DARDANELLES.

Communiqué turc

W. T. B. Constantinople, 21 juin:

Au front des Dardanelles il y eut hier, près d'Ari Burni un combat peu important d'artillerie et d'infanterie.

Près de Sidd ül Bahr échec, sous notre feu, d'une attaque ennemie entreprise à midi contre notre aile gauche. L'ennemi dut regagner avec grosses pertes ses tranchées. Une attaque, entreprise ce matin de Sidd ül Bahr contre tout le front, fut également repoussée. Nos batteries côtières d'Anatolie ont canonné aujourd'hui avec succès des contre-torpilleurs, des chercheurs-mines, l'artillerie, le train, un dépôt de munitions, ainsi que des hangars d'avions ennemis; elles ont détruit un aéroplane ennemi et en ont endommagé un autre. Les aviateurs ennemis jetèrent ensuite plus de 30 bombes sur les batteries, mais sans causer de dégâts.

Situation inchangée aux autres fronts.

SUR MER

W. T. B. (Officiel) Berlin, 21 juin:

Le 20 juin un de nos sous-marins a attaqué environ 100 milles marins de Firth of Forth un croiseur cuirassé anglais, semblant appartenir à la classe Minotaur. La torpille porta, mais le sous-marin n'a pu observer son résultat.

Le ff. chef de l'état-major de la marine
(S.) Behncke.

(Firth of Forth est le golfe échancrant profondément l'Ecosse. Les navires du type Minotaur ont une longueur de 150 m., largeur 22.7, 11.830 tonnes, 27.000 chevaux et 755 hommes d'équipage. Ils possèdent 4 canons de 23.4 cm., dix de 19 cm. et 16 de 7.6. Leur vitesse est de 23 nœuds.)

L'attitude de la Grèce.

W. T. B. — Athènes, 22 juin:

Le président du Conseil Gunaris a accordé une interview au « Messager d'Athènes », au cours de laquelle il a déclaré que les élections avaient donné la majorité au parti de Venizelos. Toutefois la santé du Roi ne permet pas autre attitude que celle de l'attente. Les médecins sont d'avis qu'il y aurait grand danger pour Sa Majesté de s'occuper des choses politiques; ils ont interdit à Gunaris de faire aucune visite au Roi. Il n'y a donc qu'à attendre la réunion de la Chambre.

Gunaris a encore ajouté: «

Si entretemps, comme nous l'espérons, la santé du Roi s'améliorait au point de lui permettre de s'occuper de la politique, je n'hésiterai pas à prendre une décision conforme à la décision du corps électoral. Ceux qui parlent de Régence oublient que, d'après la Constitution, l'initiative, en cas de maladie du Roi, en revient au Roi lui-même. La santé du Roi exclut toute possibilité de ce genre. C'est un malheur certainement, que la santé du Roi ne permette pas une solution plus rapide de la crise où se trouve le pays. Nous ne pouvons toutefois mieux faire qu'attendre. Espérons que l'amélioration de son état se poursuivra assez rapidement pour permettre une solution avant la convocation de la Chambre.

L'attitude de la Bulgarie.

Sofia, 21 juin:

« La solution de la question de frontière turco-bulgare est latente, le Cabinet consultant sur l'attitude du Gouvernement, les ambassadeurs résidant actuellement à Sofia. Toutes les nouvelles publiées dans la presse étrangère à propos de pourparlers, sont inventées de toutes pièces. La Bulgarie ne traite pour le moment avec aucun pays ni gouvernement. Avec la Quadruple Entente la chose ne serait possible que si la Bulgarie recevait réponse satisfaisante aux demandes comprises dans sa note du 15 courant.

Le Procès De Wet.

CONDAMNATION DU GÉNÉRAL

On télégraphie de Bloemfontein: De Wet a été condamné à six ans d'emprisonnement et 50,000 fr. d'amende.

Le Pape et l'Espagne.

Le « Morning Post » écrit d'après une dépêche de Madrid:

« Tous les évêques espagnols ont envoyé une adresse au Saint-Père, où il est dit que la population tout entière saluerait avec joie le transfert du Pape en Espagne.

Dans le peuple il est fait de la propagande pour l'envoi d'une adresse pareille.

Romanones, dont la sympathie pour l'Entente est connue, a déconseillé aux libéraux de prendre part à cette manifestation. »

Le général d'Amade blessé

Rome, 20 juin. — On mande du Caire au « Giornale d'Italia » que le général d'Amade a été blessé au cours d'une opération de débarquement de troupes aux Dardanelles. Le général se trouvait à bord du croiseur « Savoie », qui devait appuyer cette opération par son feu. Une grenade est tombée sur le navire et a éclaté près du général, qui a eu deux doigts de la main droite arrachés et qui a été, en outre, blessé dans le dos.

L'enquête du „ Lusitania "

Londres, 18 juin. — La dernière séance de la Commission officielle d'enquête au sujet de la perte du « Lusitania » s'est tenue hier en comité secret.

Il ne sera plus fait de communication sur les résultats de l'enquête avant une date qui n'est pas encore fixée.

Les frais de guerre anglais

Londres, 18 juin (Reuter). — A la Chambre des Communes, le chef du Cabinet Asquith, a donné le relevé suivant des frais de guerre à charge de l'Angleterre:

Du 1er avril au 12 juin, soit 73 jours, les dépenses de guerre furent environ pour l'armée de 121.000.000 de livres sterling; pour la flotte de 36.000.000 livres sterling; prêts aux gouvernements étrangers et coloniaux 26.000.000 liv. st.; approvisionnements 10.000.000 liv. st.; autres services 1.000.000 liv. st.

Les frais s'élèvent par conséquent à 2.660.000 liv. sterlin par jour. L'armée et la flotte seules exigent une dépense journalière de 2.155.000 liv. st.

Il est probable qu'après l'époque du relevé ci-dessus les dépenses se seront accrues d'un bon million de francs par jour.

De même les prêts aux alliés et aux colonies augmenteront.

Les opérations en Albanie

Le « Messagero » annonce que le gouvernement serbe a fait savoir par ses représentants auprès de la Quadruple-Entente, que les opérations en Albanie sont d'un caractère purement militaire et nullement politique.

L'occupation du territoire albanais se limiterait à Toroun et à Elbassan, points stratégiques nécessaires pour soutenir le mouvement des troupes serbes.

Au Japon.

Le Parlement japonais, écrit la *Köln. Volksztg.*, est à la veille d'être le théâtre de discussions importantes au sujet de la question chinoise.

D'après des renseignements parvenus de Tokio à St-Pétersbourg et Stockholm, l'opposition à la 2e Chambre chercherait dans l'accord Sino-Japonnais le prétexte d'une attaque violente contre le cabinet. L'opposition soutient qu'au cours des pourparlers avec la Chine, le ministère n'a pas été à la hauteur de sa tâche et elle a déjà voté un ordre du jour de blâme, dans lequel elle exige la démission du gouvernement.

Malgré toutes les circonstances favorables, politiques et militaires, dit l'ordre du jour, le ministère n'a pas réussi à recevoir satisfaction complète pour tous les desiderata japonais. L'accord sino-japonais ne laisse pas seulement sans solution une foule de problèmes, mais constitue en même temps un grave danger pour la paix de l'Extrême-Orient.

L'automobilisme et la Guerre

Il faut avoir vu en pleine paix, écrit « Le Quotidien », alors que tout le monde travaille et que le reste du pays vit sa vie normale, ce que devient une région même riche où campe une armée. On y meurt de faim en deux jours. Ne demandez pas à la troupe d'y vivre. Il n'y a plus à la lettre, ni viande, ni pain, ni légumes. Si le ravitaillement n'arrive pas, on ne mange pas. Si les cartouches et les obus ne sont pas livrés en quantités suffisantes et renouvelées à ces infatigables dévoreurs que sont les fusils, les pièces à tir rapide, les mitrailleuses, il ne reste n plus au bout des bras des hommes,, que du bois et du fer inutiles et inoffensifs.

Le moteur à explosions est l'âme des armées modernes!

L'aéroplane, c'est l'œil de l'armée dans le ciel, regardant à la fois les troupes ennemies pour deviner leurs mouvements, les troupes amies pour contrôler les leurs. Mais l'aéroplane n'est déjà lui-même qu'un allié de l'automobile. Chaque appareil a son tracteur; chaque escadrille a ses deux voitures de pilotes, sa voiture de secours. Chaque groupe de six escadrilles a son camion-atelier où le petit moteur animé du génie subtil du feu, traîne la voiture sur la route et au repos grâce à la dynamo, actionne les outils d'un atelier.

La voiture de télégraphie sans fil est dans le même cas et voici que soudain s'avance l'innombrable armée des voitures de services automobiles. Le moindre service a son auto admirablement comprise, sûre, éprouvée, conduite par un sapeur choisi.

Les tracteurs automobiles des batteries lourdes ont des chaînes aux bandages pleins pour mordre l'herbe, des treuils à l'essieu d'avant. Ils retirent leurs pièces d'un marais, et iront les mettre en batterie là où des chevaux ne passeraient pas.

Voici des voitures à munitions: cartouches, obus s'y entassent, Ils font du trente à l'heure de moyenne... Qu'est-ce que les chevaux à côté?

En automobile le pain! En automobile la viande conservée! En automobile l'artillerie lourde! En automobile l'aviation! En automobile l'état-major! En automobile les généraux! En motocyclette les estafettes!

Le moteur à explosions est l'âme des armées modernes...

* * *

Les contingents énormes d'hommes mis sur pied par les Etats belligérants demandent pour leur ravitaillement des moyens qui ne ressemblent plus en rien à l'intendance telle qu'elle était connue il y a un siècle.

Sans les chemins de fer, la guerre et la manœuvre des masses belligérantes ne seraient pas possibles. Mais les réseaux ferrés ne peuvent suffire à toutes les exigences et depuis le commencement de la guerre actuelle, nous avons pu constater qu'à différents endroits des fronts de bataille, l'un ou l'autre des adversaires s'était trouvé dans l'impossibilité de maintenir ses positions.

Il était donc indispensable que les armées disposent d'un organe de transport plus souple que la voie ferrée. Jusqu'en ces derniers temps, cet organe intermédiaire entre les chemins de fer et les troupes était composé de colonnes hippomobiles. Actuellement, l'auto a remplacé complètement les chevaux.

Il y a plusieurs années déjà, on avait employé dans les guerres, les services de la locomotion mécanique.

C'est ainsi qu'en 1854, dans la guerre de Crimée, les Anglais l'utilisent pour transporter des charges de Balaklava aux différents parcs, à travers des terrains où aucun autre véhicule n'eut été capable de passer.

Plus tard, en 1870, les Allemands ont recours aux services de l'ingénieur Toepffer de Stettin, pour l'organisation des ravitaillements au moyen de locomotions routières et nous en trouvons dans les dernières phases du siège de Paris, sur la ligne d'Etapes de la IIIe armée prussienne.

Les résultats étaient déjà excellents, puisque deux véhicules de l'espèce transportent douze fourgons à vivres capturés aux Français, de Pont-à-Mousson à Commercy, sur une distance de douze lieues en 2 1/2 jours; ils transportent un poids de 350 quintaux métriques de munitions, avec quatre affûts de rechange, de Nanteuil-sur-Marne à Ville-neuve-Saint-Georges et retour en 3 1/2 jours.

Pendant la campagne contre les Turcs, de 1877-78, le gouvernement russe se procure 12 locomobiles routières et obtient un résultat satisfaisant. Déjà, dans cette campagne, on put se rendre compte que ces engins de locomotion étaient à même de gravir des pentes assez sérieuses, sur des chemins en très mauvais état.

Au Transvaal, nous avons aussi apparaître les locomobiles routières. Les véhicules employés sur le théâtre de la guerre sud-africaine, sont d'un modèle uniforme, soigneusement choisi et qui n'a été adopté qu'après des expériences variées et multiples. Ces voitures pèsent 15 tonnes et peuvent traîner une charge utile de 40 tonnes; leur parcours normal journalier est de 60 kilomètres. Le « War Office » put constater que chaque locomobile lui faisait économiser 1,700 mulets, quand il s'agissait d'approvisionnements.

L'économie fut aussi considérable pour la traction des bouches à feu de gros calibre. Avant l'arrivée des locomobiles routières, il fallait composer des attelages de 25 à 30 bœufs pour traîner une de ces pièces. Et encore n'était-on pas à bout de peines: l'absence de bonnes routes, la faible densité de population, la rareté des fourrages rendaient la question des transports par bœufs extrêmements difficile.

Par les temps secs, la marche à travers le « veld » épuisait rapidement les hommes et les bêtes; par les temps de pluie, elle devenait impossible parce que les attelages s'embourbaient. Aussi, pendant la première partie de la campagne contre les Boers, les pertes en bêtes de somme furent considérables: lors de la marche sur Kimberley, le général French n'en perdit pas moins de 10,000!

Une locomobile routière retira de la Tugela un chariot que 80 bœufs ne parvenaient pas à en faire sortir; une autre machine hissa, sur son emplacement de tir une pièce de 10 tonnes, le long d'une rampe de 20 p. c.

Jusqu'à ce moment, on n'avait utilisé que les locomobiles routières à vapeur. Au mois de juin 1900, apparurent les premières automobiles à essence et 35 voitures furent bientôt à la disposition de l'état-major, tandis que 24 motocyclettes y assuraient le transport des dépêches.

En 1905, lors de la guerre russo-japonaise, on n'employa pas la moindre automobile, à cause de la mauvaise nature du sol.

En Tripolitaine, pendant la guerre italo-turque, les Italiens se servirent de nombreux camions automobiles, ainsi que d'autos pour les services de reconnaissance et de motos pour la transmission d'ordres. Rappelons aussi que c'est ici que l'aéroplane fit ses premières armes sur les champs de bataille.

Enfin, dans la guerre des Balkans, un service automobile fut organisé par chacun des belligérants.

Ainsi, voilà quinze ans déjà que l'automobile prenait date, fit son apparition à la guerre.

Dans nos pays d'Europe, il était évident que grâce aux routes excellentes que nous possédons, l'emploi de l'automobile allait venir au premier plan. Devant tous les services que l'on peut attendre d'elle, il faut reconnaître que sans sa coopération, l'ensemble d'une armée ne serait plus qu'un mécanisme dont tous les rouages seraient arrêtés faute d'un ressort puissant.

Et dans cette guerre scientifique à laquelle nous assistons depuis plus de dix mois, c'est avec raison qu'on a dit que le moteur à explosions était l'âme de l'armée moderne.

LE PRIX DES GRAINS.

Voici, par 100 kilogrammes, quelques prix des grains d'après des documents officiels :

Années	Froment fr.	Seigle fr.
1844	17.75	10.55
1845	20.22	13.71
1846	24.27	18.71
1847	31.14	21.62
1848	17.94	10.71
1849	17.43	9.59
1850	20.95	14.49
1866	30.16	21.33
de 1871 à 1880 (en moyenne)	30.95	21.62
1881	28.55	22.02
1883	24.46	17.34
1885	19.89	15.79
1887	19.16	13.42
1889	18.44	13.26
1891	22.90	19.26
1894	13.61	10.89
1895	13.98	10.81
1898	20.55	14.31
1904	16.27	13.76
1915	110.00	65.00

La maladie des pommes de terre, en 1847, a causé la hausse des grains.

L'ALIMENTATION EN CHINE

Le *Quotidien* exhume ces notes, assurément curieuses, de M. Jean De Gouy sur la cuisine chinoise.

On sait que le pays des mandarins se compose de la Mongolie et de la Mandchourie situées au nord de la grande muraille ; au sud, est la Chine proprement dite.

Si, en débarquant dans un des ports de ce pays, vous arrivez du Japon, vous sentirez au bout de peu de temps la différence très sensible qui existe entre ces deux peuples de la race jaune. Au Japon, le voyageur est reçu par les hôtes et les serviteurs avec la plus grande courtoisie ; la propreté des hôtels y est telle que, chaque matin, le client doit faire sa toilette dans la véranda située derrière l'hôtel et où on lui apporte un bol en cuivre, un morceau de savon, une brosse à dents faite de bois rapé et de la poudre dentifrice.

En Chine, vous serez reçu poliment, mais pas avec cette cordialité qui est la caractéristique des habitants de l'empire du Mikado.

Les trois peuples principaux diffèrent beaucoup dans leurs manières de vivre. Cela tient aux mœurs et au climat qui est rude au nord de la grande muraille, surtout dans le désert de Gobi.

Les Mongols et les Mandchoux dégagent une odeur insupportable. Toute leur personne sent la bouse de vache, matière dont ils font d'ailleurs un grand emploi comme mortier et comme mastic.

Leur agriculture est des plus rudimentaire ; l'élevage du bétail est leur principale occupation. Le lait forme à peu près l'unique base de leur nourriture. Ils en tirent leur boisson habituelle ainsi que le beurre et le fromage, dont ils font de grandes provisions l'été. Le fromage d'hiver peut se conserver indéfiniment parce qu'il est très sec.

En fait de préparations remarquables, ils n'ont que la « Naï-pi-dze » ou peau de lait. Ce fromage, ou plutôt cette crème exquise, qui ferait le régal des plus fins gourmets d'Europe, ne se conserve que peu de temps ; c'est dans les deux jours de sa formation qu'elle a toute sa saveur. Sa fabrication demande une grande dextérité et... un vent violent ; la fin de l'été est l'époque qui lui est le plus favorable.

Le lait est versé d'un trait dans un plat peu profond, soumis à l'action d'un vif courant d'air qui forme en peu de temps une pellicule très sèche. La masse est retournée dans un plat de même diamètre et mise à sécher de nouveau.

Les deux boissons spiritueuses dont raffolent les habitants de la Mongolie et de la Mandchourie, sont tirées également du lait. Ce sont le « Koumis », que les Cosaques font surtout de lait de jument, et l' « Arack ». Elles ne valent pas celles fabriquées par les habitants des steppes russes ; il s'en dégage un goût facile à deviner quand on sait que l'alambic servant à la distillation est luté au moyen du mortier naturel dont il a été parlé plus haut.

La consommation du thé est très forte, mais sa qualité et sa préparation diffèrent totalement ici et en Chine.

Les Chinois ne se servent que des feuilles les plus tendres pour la préparation de leur thé. L'arbre à thé ne pousse pas au Nord ; c'est vers le golfe de Petcheli et la mer Jaune que se trouve ce végétal divin.

Les planteurs recueillent les feuilles grossières, les concassent et les pressent dans des formes oblongues. Ces briques sont le thé des Mongols.

* * *

Le Chinois, lui, ne trouvera le thé exquis que s'il est fait avec les meilleures feuilles ; il doit être préparé avec de l'eau de pluie ou de source dont l'ébullition ne doit durer que juste assez pour que les bulles apparaissent à la surface ; il ne peut être agité. Ni le sucre ni l'alcool ne doivent y être ajoutés.

La cuisine chinoise est surtout intéressante par sa bizarrerie. A part le thé, les nids d'hirondelle salangane et le chou « Pe-Tsaie » — connu en Europe sous le nom de « chou chinois » — la cuisine européenne n'utilise aucun produit alimentaire provenant de la Chine.

Dans les repas ordinaires, on ne prend ni thé ni vin ; un grand bol de soupe en tient lieu. Cette soupe est généralement servie à la fin du repas.

Le riz, qui est la base de la nourriture des Chinois de toutes les classes, sert de pain ; on en obtient aussi, par la fermentation, une liqueur capiteuse, le « Saki ».

Le Chinois fait tous les jours trois repas copieux ; le prix de chacun dépasse bien rarement cinquante centimes par tête.

Le plus souvent, chaque repas comporte huit plats : deux de viande — de mouton ou de bœuf dans le Nord, de porc ou de chèvre dans le Midi, — un poisson servi quelquefois cru, un crustacé, une volaille, deux légumes, un plat d'œufs.

La viande de boucherie ne coûte que de 25 à 30 centimes le kilo ; une belle volaille vaut 60 à 70 centimes.

Les vins les plus estimés sont : le Shao-Hing-Fû, le Chuang-Yuan-h'ung, le Wu-Chia-p'i — qui ressemble au curaçao comme goût et comme nuance ; l'orange en est la base — le Yin-Chên-lou, vin blanc distillé avec de l'artemise, le Mei-Kuei-lou, vin blanc ayant une odeur de roses très prononcée.

Les œufs conservés, surtout s'ils le sont depuis plusieurs années, sont regardés comme une délicatesse exquise. On les enrobe de chaux ; à la longue, ils subissent une transformation : le jaune est devenu brun foncé, le blanc ressemble à une gelée brune.

Voici quelques plats généralement servis dans les dîners des grands mandarins lorsqu'il y a des invités étrangers : Potage aux nids d'hirondelle, soupe de volaille aux ailerons de requin, crevettes séchées, œufs conservés, gésiers de poulet, mouton, bœuf ou cochon de lait rôti de la viande râpée et grillée, des canards et autres volailles rôties, du jambon braisé au miel, des crabes, des pois verts, du cresson, des haricots au vinaigre, des concombres frais ou vinaigrés, des pommes et des poires étuvées, des patates douces, des bourgeois de bambou, des beignets d'ananas, de la gelée de pommes et une autre appelée « Hua-yi-tu », des gâteaux aux amandes et d'autres petits gâteaux au maïs.

Et, dans l'ensemble, ce n'est pas mauvais, du tout !

Les Turbines Marines et les Machines Alternatives

La comparaison entre les turbines à vapeur et les machines alternatives, sous le rapport économique, est tout en faveur des premières lorsqu'il s'agit de leur emploi dans des industries à terre.

Mais il n'a guère été possible, jusqu'à présent, d'acquérir la certitude qu'il en est de même pour les machines marines.

Les prix demandés par les constructeurs, pour la machinerie des bâtiments de guerre, constitue peut-être la meilleure base qui existe pour établir le coût relatif des deux systèmes de machines.

Pour les chaudières et les turbines des trois dreadnought achevés en France en 1909, les soumissionnaires, tenus de développer 23,000 chevaux aux arbres des hélices, se sont tenus dans des prix approchant de 280 fr. par cheval.

Le prix payé par l'Amirauté anglaise, pour les machines alternatives des 5 cuirassés de la classe « King-Edward-VII » construits dans les arsenaux évoluait aux environs de 300 francs par cheval indiqué.

Donc, l'économie réalisée par l'emploi des turbines est de 20 francs environ par cheval-vapeur. Si on multiplie ce chiffre par 23,000, on voit que l'économie est sérieuse.

Il faut tenir compte, en outre, que le service des navires de guerre exige l'existence de turbines additionnelles pour la navigation à vitesse économique.

Pour la marine marchande, où ces turbines sont inutiles, puisque la vitesse de route est uniforme, l'économie réalisée par ces machines devient beaucoup plus considérable.

Les Progrès du Pétrole solide

On a réussi à produire du pétrole solide sur une base commerciale, fait qui n'a pas manqué d'apporter une profonde modification dans plusieurs branches de l'industrie du pétrole et rend ce produit propre à des usages industriels qui lui étaient inconnus à ce jour.

Certains des résultats les plus importants obtenus se rapportent aux chaudières marines.

Sans entrer dans des détails, écrit le « Messager de Bruxelles », on peut déclarer que les essais ont été des plus satisfaisants, le seul inconvénient remarqué provenait du fait que, par suite de la haute puissance calorifique du pétrole solide, il ne peut être utilisé qu'une surface de chauffe moindre.

En d'autres termes, la chaleur excessive engendrée par le pétrole dans un foyer de machine normal serait suffisante pour un générateur de plus grande dimension qu'il ne faut pour la chauffe au charbon. Ce défaut — si défaut il y a — est facilement réparé dans les foyers existants en en diminuant la surface dans le sens de la longueur.

De nouvelles expériences ont mis sur la voie des proportions exactes des générateurs et foyers convenant le mieux à l'emploi du nouveau combustible solide. Cette modification légère et peu coûteuse n'empêche en rien, d'ailleurs, l'utilisation de ces mêmes foyers pour la chauffe au charbon s'il est nécessaire, les dispositions à cet effet pouvant être prises en quelques minutes.

Faisons ressortir les quelques faits importants suivants qui se sont dégagés des résultats constatés jusqu'à ce jour :

1. — L'opération de la chauffe est rendue plus facile. Les chauffeurs expérimentés qui ont manié le nouveau combustible au cours des essais, déclarent qu'ils le préfèrent de beaucoup au charbon.

2. — Propreté à peu près absolue, par suite de l'absence de cendre. Tous ceux qui sont au courant de la perte de temps, de travail et de chaleur qu'entraîne le nettoyage des grilles, des foyers, etc., à bord des navires à vapeur actuels, peuvent se rendre compte de la signification de cette déclaration : qu'aucun échantillon du nouveau combustible ne produit plus de 2 p. c. de cendre ou déchet dans un foyer ordinaire, et que ce déchet même se trouve consommé en majeure partie au tirage forcé auquel l'on a recours habituellement dans la navigation.

3. — Une tonne de pétrole solide comme combustible équivaut comme pouvoir calorifique à plus de 2 tonnes 1/2 de charbon.

De plus, le combustible pétrole solide comme générateur de vapeur a un coefficient utile de 80 p. c., comparaison avec le charbon qui n'en a que 40 p. c.

Ainsi, un navire consommant 1,000 tonnes de charbon par jour et marchant pendant 15 jours, par exemple, consommerait 15,000 tonnes de charbon à vapeur ordinaire. Par l'emploi du pétrole solide, dont le coefficient d'utilité est d'environ 2 3/4 de celui du charbon il n'en faudrait qu'un peu plus de 6,000 tonnes pour atteindre le même résultat. Il s'ensuit que, non seulement le chargement intermittent du charbon se trouve supprimé comme inutile, mais encore qu'il peut être disposé de plus de place pour le transport des marchandises, considération d'une grande importance.

4. — Pour bien se rendre compte de la situation, il convient de se rappeler que le pétrole solide peut être employé dans tous les appareils construits pour la consommation du charbon depuis le foyer ouvert du salon domestique jusqu'aux foyers à tirage forcé des grands transatlantiques. Aucune « conversion » — dont on parle toujours lorsqu'il s'agit de navires à vapeur ou de locomotives chauffés au pétrole liquide — n'est nécessaire pour approprier le foyer à charbon à son nouvel usage. Ce foyer peut consommer, avec une égale facilité, les briquettes de pétrole ou le charbon ; la seule différence — mais elle est énorme — c'est que la première substance a un pouvoir calorifique de beaucoup supérieur.

ETAT-CIVIL DE GAND

Déclarations des décès des 20, 21 et 22 juin.

Pierre Demeyer, 67 ans, forgeron, aven. de Roo-gem, 127. — Clémence Martens, 69 ans, ép. Guill. Schellinck, ch. d'Anvers, 49. — Rosalie De Bruyne, ép. Gust. Bultiauw, 64 ans, rue de la Sauge, 10. — Eugène Vervaet, 1 an, boul. du Château, 319. — Polydore Vlamynck, 1 an, rue Joseph II, 8.

1 enfant au-dessous de 1 an.

Déclarations des naissances du 21 juin.

François Callaert, Allée-Verte, 451. — Else Merlon, ch. de Courtrai, 228. — Irma Monnaers, rue du Frêne, 46. — Julie Wante, quai de la Grue, 51. — Elisabeth Bauwens, Vieux chem. de l'Eglise, 17. — Emile Claeys, ch. de Tronchiennes, 52. — Albert Truyens, rue de la Bienfaisance, 73.

Publications de mariages

du 20 juin.

(suite.)

Camille Haufekeete, domestique, St-Denys-Westrem, et Marie Vandenbroucke, femme de chambre, rue de l'Agneau, 22.

Maurice Colson, sans prof., rue longue du Marais, 2, et Marthe Vandenbosch, sans prof., rue Magelein, 14.

Léopold Hebberecht, journalier, ch. de Meulestede, 32, et Hortence Poppe, sans prof., id.

Victor Demarest, boulanger, rue longue des Casernes, 10, et Pauline Casier, sans prof., av. des Arts, 15.

Louis Haghenbeck, photographe, rue Van de Velde, 10, et Alice Flamand, sans prof., rue Charles-Louis Dierickx, 32.

Ivon Hazenbosch, tapissier, Gand, et Coralie Van Damme, ouv. de fab., Mont-St-Amand.

Jean Schollaert, sans prof., Laeken, et Colette Geens, laineuse, id.

Oscar Colman, doreur, Mont-St-Amand, et Anna Den Dooven, servante, Gand.

Charles Seghers, paveur, Oost-Eecloo, et Emma Heynze, servante, Assenede.

Adolphe Morcels, ouv. de fab., Gand, et Clémence Maithu, journalière, Oostacker.

Léon De Vriendt, boulanger, Gendbrugge, et Hermine Van Wassenhove, servante, id.

ETAT-CIVIL DE MONT St-AMAND.

du 11 au 18 juin.

DECES. — Charles Vlaeminck, sans prof. 55 ans, époux de Léonie Dubosqueille, rue du Moulin, 7. — Jean Bracke, sans prof., 82 ans, veuf de Pauline Driege, ch. d'Anvers, 416. — Jeanne Van der Eecken, 63 ans, ménagère, Ve de Auguste Meulemeester, ch. de Termonde, 202. — Félix De Brabander, 54 ans, ouv. en ciment, ép. de Pauline Malof, Arrière-Rue, 108. — Elisabeth Rollé, 1 mois, Vieille Barrière, 26. — Jean Van den Breen, journ., 81 ans, ép. de Nathalie Engelbert, rue Royale, 61.

NAISSANCE. — Roman Van Acker, rue Heyveld, 44.

PETIT BEURRE LAREIN

Feuilleton du BIEN PUBLIC du 24 Juin 1915 (18)

ENTRE DEUX AMES

PAR

M. DELLY

—×—

— Ce n'est pas du tout mon avis riposta-t-il tranquillement. J'ai constaté que vous étiez une remarquable maîtresse de maison, que la domesticité était conduite par une main très ferme, que tout marchait à merveille dans votre intérieur. Il en sera de même, j'en suis persuadé, lorsque nos hôtes seront là. D'ailleurs le maître d'hôtel, le chef et la femme de charge vous faciliteront bien votre tâche par l'habitude qu'ils ont de ces réceptions. Ma sœur Claude qui viendra passer, je l'espère, deux mois près de nous, vous aidera de très bon cœur, et pour les petits détails du code mondain qui vous gêneraient, je serai toujours à votre entière disposition.

Elle le regardait avec un si visible effarement qu'il ne put s'empêcher de rire.

— Voyons, Valderez, on croirait que je vous raconte la chose la plus extraordinaire qui soit?

— Mais en effet! Je ne connais rien du monde, je ne saurai pas du tout recevoir vos hôtes...

Il rit de nouveau.

— Oh! cela ne m'inquiète guère! Vous êtes née grande dame, et en deux mois je me charge de faire de vous une femme du monde, non pas telle que les têtes vides et les âmes futiles que vous verrez évoluer autour de vous, mais telle que je la comprends — ce qui est tout autre chose.

Valderez ne s'attarda pas à percer le sens obscur de ces paroles. La décision de son mari, ce prochain changement d'existence qu'il lui annonçait de l'air le plus naturel du monde la jetaient dans un véritable ahurissement.

— Mais vous avez votre mère? avança-t-elle timidement. Et que dirait-elle, si...

— Ma mère sait fort bien, naturellement, que ce moment où je suis marié, c'est ma femme qui doit tout diriger chez moi et recevoir nos hôtes. N'ayez donc aucune inquiétude à ce sujet. Tout se passera parfaitement, je vous le garantis. Il va falloir aussi vous occuper de vos toilettes...

Il enveloppait d'un coup d'œil investigateur la jupe de lainage beige et la chemisette de batiste claire que portait la jeune femme.

— Chez qui avez-vous fait faire cela?

— Je fais travailler depuis quelque temps une petite couturière de Vrinières qui vit bien difficilement.

— Mais qui vous habille fort mal. Faites-la travailler tant qu'il vous plaira, je suis loin de m'y opposer, mais ne portez pas cela, donnez-le à qui vous voudrez.

— J'irai à Angers, chez...

— Non, je vous conduirai à Paris, chez le couturier de ma mère. En même temps vous choisirez tout le trousseau et les accessoires. Nous verrons cela dans une quinzaine de jours. Donnez-moi donc, maintenant, des nouvelles de tous les vôtres?

— J'ai reçu ce matin une lettre de Roland. Tout va bien là-bas, ma mère reprend des forces. Mais lui, le pauvre garçon, est désolé.

M. de Ghiliac, tout en écartant une branche qui menaçait le chapeau de sa femme, demanda d'un ton d'intérêt:

— Pourquoi donc?

— Mon père se refuse absolument à le laisser entrer au séminaire.

— Ah! en effet, il m'en avait parlé. Je comprends un peu qu'il ne soit pas très satisfait de voir cette vocation à son fils aîné.

— Mais il a d'autres fils! Et quand même, puisque Roland se sent réellement appelé de Dieu, ce sacrifice est un devoir pour lui, en même temps qu'il devrait lui paraître un honneur.

— Votre père voit les choses sous un jour différent. J'espère pour Roland que tout finira par s'arranger. Il m'a paru charmant, très sympathique. Dites-lui donc que je compte sur lui, en septembre, en même temps que sur votre père, puisque, malheureusement, votre mère ne peut voyager. Cependant, en sleeping, peut-être?...

— Je ne le crois pas. L'idée seule de bouger des Hauts-Sapins la rendrait malade. Puis, l'existence ici serait fatigante pour elle et préjudiciable aux enfants, à Marthe surtout, qui se laisserait facilement griser par le luxe et les mondanités. Je vous remercie beaucoup, Elie...

— Oh! je vous en prie! Il est trop naturel que je cherche à vous procurer le plaisir d'avoir tous les vôtres autour de vous. Mais puisque vous le jugez impossible pour le moment, nous verrons autre chose, plus tard... Tiens, la Reynie est ouverte! Au fait, il me semble que Mme de Brayles m'a dit qu'elle devait y passer quelques jours pour indiquer d'urgentes réparations à faire.

Il désignait une petite villa entourée d'un jardin coquet, et située à la lisière du bois.

— Ah! la Reynie appartient à Mme de Brayles?

— Oui... Tenez, la voilà!

Sur la route ombragée arrivait une charrette anglaise conduite par une jeune femme. Sous le tulle blanc de la voilette, deux yeux s'attachaient fiévreusement sur Valderez.

Les mains qui tenaient les guides arrêtèrent d'un geste nerveux le poney, quand la voiture fut à hauteur du marquis et de sa femme. Avec son plus aimable sourire, Roberte répondit au salut de M. de Ghiliac et à la présentation de Valderez.

— Vous venez pour vos réparations, Roberte? interrogea Elie.

— Il le faut bien! Quel ennui pour une femme seule! Mais je repars après-demain. J'ai tout combiné de façon à être rentrée à Paris pour la première de la « Nouvelle Sapho ». Naturellement, je vous y retrouverai?

— Eh! que voulez-vous bien que me fasse la « Nouvelle Sapho »? Arnelles est délicieux à cette époque de l'année, et je compte bien ne pas le quitter avant l'hiver.

Ces paroles devaient être stupéfiantes pour Mme de Brayles, à en juger par l'expression de sa physionomie et par le geste de surprise qu'elle ne put retenir.

— Vous allez rester à Arnelles?... A cette époque?... En pleine saison mondaine?

— Et pourquoi pas? La saison mondaine m'est fort indifférente, je vous assure. Peut-être irai-je passer quelques jours en Autriche, chez Claude, et jeter en même temps un coup d'œil sur mes propriétés de là-bas. Mais ce voyage lui-même est peu probable; je préfère demeurer à Arnelles, où je me plais infiniment, et où j'ai fort à travailler.

Les lèvres de Roberte se serrèrent nerveusement.

— Quel être sérieux vous êtes! dit-elle avec un sourire forcé. Je croyais que vous ne pouviez souffrir la campagne?

— N'est-il pas permis de changer de goûts, en vieillissant surtout?

Roberte eut un petit éclat de rire.

— Que parlez-vous de vieillir! On ne vous donnerait même pas vos trente ans!... Mais c'est Guillemette qui a grandi et changé! Jamais je ne l'aurais reconnue!

— Valderez fait des miracles, dit M. de Ghiliac en passant un doigt caressant sur la joue rosée de la petite fille.

Une lueur brilla sous les cils pâles de Mme de Brayles.

— Je m'en aperçois... Eh! qu'est-ce que cela? Est-ce vous aussi, madame, qui avez transformé Benaki?

Elle montrait le négrillon qui venait d'être démasqué par un mouvement de Valderez, derrière laquelle il s'était dissimulé. Benaki avait une particulière antipathie pour Mme de Brayles, et enquiquinait, tant qu'il le pouvait, la caresse qu'elle lui donnait généralement.

— Non! ce n'est pas moi, répondit Valderez en souriant. Mais mon mari a jugé avec raison qu'il était temps de lui enlever ses atours de sauvageon.

— D'autant plus que nous allons en faire un petit chrétien, ajouta M. de Ghiliac en donnant une tape amicale sur la joue de l'enfant. Mais nous vous retenons là, Roberte... Vous verrons-nous à Arnelles, avant votre départ?

— Oui, j'irai vous voir demain... si je ne dois pas vous déranger, madame?

— Mais pas du tout, je serai heureuse, au contraire, de faire plus ample connaissance avec vous, dit gracieusement Valderez.

— A bientôt donc.

Elle tendit la main à Elie et à Valderez, et remit en marche son petit équipage. Ses traits se contractaient sous l'empire d'une rage sourde, et elle murmura tout à coup entre ses dents:

— Je n'imaginais pas encore qu'elle fût si belle! Et quels yeux! Quel regard inoubliable! Il en est amoureux, naturellement. Il faut même qu'il le soit fortement pour venir s'enterrer à la campagne à cette époque. Et il est jaloux, puisqu'il la confine ici... Pourtant, non, il l'a laissée longtemps seule... Je n'y comprends rien! Est-ce une comédie qu'il joue? Bien fin qui pourra le dire! Mais il y a quelque chose de changé en lui, et... et je suis certaine qu'il l'aime! achéva-t-elle en enveloppant d'un coup de fouet le poney qui bondit en secouant sa crinière, comme pour protester contre un traitement auquel il n'était pas accoutumé.

Pendant ce temps, M. de Ghiliac demandait à sa femme:

— Comment trouvez-vous Mme de Brayles, Valderez?

— C'est une jolie personne et qui paraît intelligente et aimable.

— Peuh! jolie! dit-il dédaigneusement. Elle a une physionomie assez piquante, voilà tout. Quant à son intelligence, elle est superficielle, — comme son amabilité, d'ailleurs. Mondanité, convention, coquetterie outrée, voilà Roberte, — et malheureusement, beaucoup sont semblables à elle. Oui, vous aurez de curieuses études à faire dans ce monde que vous ignorez encore, Valderez. Vous verrez toutes ses petitesses, ses rivalités, ses intrigues méchantes se cachant sous les plus aimables dehors. Je pourrai vous instruire là-dessus, car j'ai fourré et retourné tous ces fantoches qui n'ont plus de secrets pour moi.

Elle leva sur lui son regard sérieux.

— En ce cas, comment aimez-vous encore ce monde si misérable sous ses brillantes apparences?

— L'aimer? Oh! non certes! Je me suis amusé à l'étudier, j'ai disséqué des âmes d'hommes à peu près vides, des âmes féminines nulles ou féroces j'ai lu dans les unes et dans les autres d'étranges vanités, de déconcertants calculs d'amour-propre, j'ai pénétré des dessous d'existences brillantes et enviées. Oui, le monde a été pour moi un amusement et un champ d'études. Mais quant à l'aimer, jamais! Je le connais trop bien pour cela.

— Vous m'effrayez! murmura Valderez. Car c'est ce monde que vous voulez me faire connaître...

— Oui, je vous le ferai connaître, parce que vous n'êtes pas destinée à une vie recluse, parce que, nécessairement, vous devez vous trouver en contact avec lui. Mais je serai là pour vous guider, pour vous montrer ses embûches, pour vous préserver de ses pièges, car vous êtes encore très jeune, très...

— Très ignorante! achéva-t-elle avec un léger sourire en voyant qu'il s'interrompait.

— Mettons ignorante, si vous le voulez.

Il souriait aussi, mais son regard très grave enveloppait l'admirable physionomie où rayonnait l'âme la plus limpide, la plus délicate qu'eût sans doute jamais connue le sceptique marquis de Ghiliac.

... Mme de Brayles arriva le lendemain à l'heure du thé. Valderez, qui la reçut sur la terrasse, lui offrit de se rendre au-devant de M. de Ghiliac, occupé à donner des instructions à son jardinier-chef au sujet de l'arrangement d'une de ses serres.

— Je ne demande pas mieux, car jamais je ne me lasse de contempler les jardins d'Arnelles. M. de Ghiliac est un adorateur des fleurs, et bien peu de domaines pourraient rivaliser sur ce point avec celui-ci.

Tout en causant elles s'engageaient dans les jardins, précédées de Guillemette, toute fraîche dans sa robe blanche. Mme de Brayles s'arrêtait fréquemment pour admirer les fleurs qui attiraient plus particulièrement son attention.

— Ah! voici les fameuses roses « Duchesse Claude », ainsi nommées par M. de Ghiliac en souvenir de sa belle aïeule!

Elle désignait un énorme rosier, garni d'admirables fleurs blanches, satinées, délicieusement veinées de rose pâle.

— ... Elles sont, paraît-il, uniques au monde. M. de Ghiliac les entoure d'une sorte de culte; il en offre très rarement, et seulement à des hôtes marquants. Personne ne s'aviserait d'en cueillir. Je me souviens qu'une fois, Fernande et moi eûmes cette audace. Oh! nous n'avons pas eu envie de recommencer, car lorsqu'il est mécontent, il a une façon de vous regarder sans rien dire... Oh! sans rien dire! Il est trop gentilhomme pour reprocher ouvertement une fleur à une femme. Mais nous avons su à quoi nous en tenir, et je suppose que Fernande n'a plus cueilli de « Duchesse Claude ».

Guillemette, qui s'était rapprochée de sa belle-mère, leva la tête vers Mme de Brayles.

— Oh! maintenant, papa les laisse bien cueillir! Tout à l'heure, maman en a mis beaucoup dans le salon, et c'est lui qui voulait qu'elle les prenne toutes. Mais maman a dit que ce serait dommage et qu'il valait mieux en laisser un peu sur la tige.

Un frémissement courut sur le visage de Roberte; son regard, où passait une lueur de haine, effleura la jeune femme qui marchait près d'elle d'une allure souple, incomparablement élégante. Le soleil mettait des étincelles d'or dans sa magnifique chevelure; il éclairait ce teint satiné et rosé, semblable aux pétales des roses si chères à M. de Ghiliac. Un charme inexprimable se dégageait de cette jeune créature, simplement vêtue d'un robe de voile gris argent rehaussée de quelques ornements de dentelle.

(A suivre).

A LOUER, belle VILLA, située non loin de Gand; se composant au rez-de-chaussée d'une salle à manger avec loggia et terrasse, cuisine, cave à provision, buanderie, débarras; 1e étage, 3 grandes chambres et 1 petite; garage pour 2 voitures automobiles; jardin. — S'adresser chez C.-J. STURM, boul. du Château, 52, Gand.)2572)

A LOUER IMMEDIATEMENT, Jolie Maison de Campagne meublée, avec grand jardin, située à 7 minutes de l'arrêt-tram Gand, Melle, conditions avantageuses.
S'adresser : rue de la Station. 9. Melle-lez-Gand. (364)

Une VASTE PROPRIETE, composée de maisons d'habitation, grands magasins et terrain; superficie env. 3000 m. c.; située à Gand, Place du Pré d'Amour, nº 6, le long de la Lys.
Par sa situation avantageuse, au centre de la ville, cette propriété convient pour toute industrie ou commerce de gros.
Pour conditions s'adresser à M. EM. MOERMAN, Receveur-Administrateur, à Gand, rue Charles-Quint, nº 61. (288)

A LOUER, belle MAISON, bonne situation, se composant au sous-sol d'une salle à manger, cuisine, cave à provisions et à charbon. Rez-de-chaussée, salons suite et parloir, cour et réduit; entre-sol une chambre; 1e étage 3 chambres, grenier et 2 belles mansardes, 3 sortes d'eaux, gaz, balcon. — S'adresser chez C.-J. STURM, boul. du Château, 52, Gand. (2565)

JE DEMANDE A LOUER avec long bail UNE GRANDE MAISON avec JARDIN au centre de la ville. Pour offre avant le 28 juin au bureau du journal sous lettres S. D. (392)

JEUNE DEMOISELLE, désirant se perfectionner en sténo- et dactylographie, se présente pour faire gratuitement travaux de ce genre. — Ecrire bureau du journal M. V. (393)

A LOUER, rue de la Monnaie, 34, Grande Maison, Cuisine de plein pied, Jardin, Ecurie, Garage. (83)

UNION DES PROPRIÉTAIRES

Local : AUX ARMES DE ZÉLANDE
Marché aux Grains, Gand
AVANTAGES DE SOCIÉTAIRE
(Service spécial d'informations)

1) DEGATS DE GUERRE: En temps opportun un Comité sera institué pour indiquer aux intéressés les moyens d'obtenir l'indemnité pour les dégâts aux propriétés, occasionnés par la guerre.
PAS LE MOINDRE DROIT D'INSCRIPTION OU POURCENTAGE N'EST DEMANDE.
Ceux qui désirent plus amples renseignements peuvent s'adresser à la Direction.
2) Examens des listes de contribution pour inscriptions exagérées éventuelles et dépôt de réclamations.
3) Avis judiciaires gratuits.
4) Réduction des frais de justice.
PROPRIETAIRES faites vous inscrire comme membre à la Soc. Union des Propriétaires, qui vous procure sans frais tous les renseignements désirables concernant vos propriétés et qui à cette fin, siège chaque lundi, de 7 à 8 h. (h. du Beffroi), en son local susdit,
N. 116

ANVERS
Départ Vendredi 25 Juin
ROULERS
Départ à annoncer
L. DENS & Cᵉ
5. quai du Pont Neuf, Gand
(215)

VENTE EN GROS

LEON SEGAERT

13-15-17, rue du Canal, 13-15-17
DOCK (tram nº 7)

Cafés crûs -:- -:- -:-
Cafés torréfiés -:- -:-
Fromages -:- -:- -:-
(9603)

Avis à MM. les BRASSEURS et FABRICANTS de LIMONADES

La firme **JULES RAQUEZ**, Gand, rue du Pré-aux-Oies, 131 et boulevard Albert, 85, Gand-St-Pierre, a toujours en magasin des **clarifiants, colorants, désinfectants, sucres massés, sucres liquides, sirops**, etc., etc., à des prix avantageux. (313)

MAISON
WATCANT DE TRACY
GAND, 8, rue Magelein, 8, GAND
AUNAGES - BONNETERIE - MERCERIES ETC.
ARTICLES DE LUXE ET ORDINAIRE
SPECIALITE DE COUVERTURES. — MAISON RENOMMEE POUR ARTICLES DE BIENFAISANCE
GROS ET DETAIL. (9578)

P. RENO & Cie
Marlakerke-lez-Gand
A côté du cimetière communal de Gand, Tram nº 1
Spécialité de Couvertures et torchons
DÉCHETS DE COTON BLANCS ET COLORIÉS POUR ESSUYAGE DE MACHINES
(9519)

EXTRAIT

Par jugement du 19 juin 1915, le Tribunal de Commerce de Gand, a déclaré en faillite, Gustave HOORNAERT, agent d'affaires, demeurant à Gand, chaussée de Termonde, 22.
M. le Juge Marcel DE GROO a été désigné pour remplir les fonctions de Juge-Commissaire et M. Norbert VAN WAESBERGHE, Avocat, demeurant à Gand, rue Guillaume Tell, n. 15, celles de Curateur.
Les Créanciers doivent faire au greffe la déclaration de leurs créances dans les 15 jours à dater du jugement.
La clôture du procès-verbal de vérification des créances est fixée au vingt quatre Juillet 1915, à 9 heures et les débats sur les contestations, à mettre de cette vérification au quatorze Août 1915 à 9 1/2 heures, en l'auditoire du Tribunal, place d'Armes, local « La Concorde ».

Pour extrait conforme,
Le Greffier,
C. BULTINCK.
(401)

BLANKENBERGHE. — A M. le bourgmestre de Blankenberghe. — Prière d'informer Mme Delaye, 136, Pêcherie à Gand. Si Mlle CLARA VAN MIEGHEM réside encore à Blankenberghe, 51, digue de Mer, « Villa Emma ». — Rép. par le journal « Bien Public » s. v. p. (389)

ECLAIRAGE. Articles d'Eclairage, Gaz et Electricité. A toute offre acceptable. Grandes occasions. — 43, rue Navez, Bruxelles-Schaerbeek.

CIGARETTES: Adonis, Mousmé, bout or, Maryland ambré et genre français. — Fabrique: 8, Place du Samedi, Bruxelles.

ON DEMANDE A LOUER: VILLA ou PETITE CAMPAGNE meublée ou non, bien boisée, à proximité tram. — S'adresser bureau journal F. L. ou rue de Heyst, 2. (403)

ON DESIRE ACHETER dans rue agréable et fréquentée non loin du centre, une belle MAISON MODERNE. Ecrire E. M., bureau du journal.

A LOUER: Belle MAISON bourgeoise, près de la rue Basse des Champs, plusieurs places de plein pied, avec jardin bien arboré et serre à vigne. Prix très modéré. Prendre adresse bureau du journal. (380)

MAISON DE CONFIANCE
Manufacture de dentelles véritables
Duchesse - Bruges - Venise - Cluny - Torchon
Filet uni et brodé. (9572)
SPÉCIALITÉ POUR ÉGLISES
ULSER, Sœurs
GAND 29, rue Laurent-Delvaux, 29, GAND
STORES. — BRISE-VUE. — NAPPAGE ETC., ETC. TRAVAUX DE STYLE.
OUVRAGES DESSINÉS ET ÉCHANTILLONNÉS MONTURE ET ACHÈVEMENT DE TOUTES ESPÈCES DE BRODERIES.
TOILE. — COTON. — BATISTE. — LINON. LINGERIE DE LUXE ET ORDINAIRE TROUSSEAUX
GROS DÉTAIL

Ziegler & Cie

BRUXELLES	GAND
162, rue Dieudonné Lefèvre,	144 & 131, rue du Jambon,

Service journalier et régulier DE CAMIONNAGE de toutes MARCHANDISES entre Gand, Alost, Bruxelles, Louvain, Liége, Verviers, Namur, Mons et Charleroi
Ce service se faisant par un nombreux personnel d'élite et par notre propre matériel, nous sommes en mesure de pouvoir faire des conditions très avantageuses et de garantir la promptitude des livraisons à destination.
La maison de Bruxelles, dispose près de la gare Tour et Taxis, de vastes magasins construits en béton armé, raccordés au chemin de fer, dont une partie est à louer à des conditions avantageuses.

Maison fondée en 1876
CH. DE POTTER
7, place des Charreux, Gand
Cafés crus et torréfiés. Denrées coloniales. Epiceries fines, savon brun, savon Sunlicht, Millet, Fécule, Figues et Fruits secs.
Torréfaction de cafés à façon. Prix avantageux

Fabrique de Papiers et Sachets en tous genres
Adolphe VAN DEN BREEN
Boulevard de l'Abattoir, 17 & 18, GAND
Papiers d'Emballages en rames et rouleaux pour fabricants et négociants
CASSES BLANCS POUR BOUTIQUIERS
Parcheminé, satiné, mat en transparent pour bouchers, charcutiers, etc.
Parchemin végétal pour marchands de beurre
Sachets pour *Epiciers, Boulangers, Pâtissiers Droguistes, Pharmaciens, Tabacs et cigares*, etc.
Sachets pour Biscottes
Calssettes et ronds pr pâtissiers, Papiers pr brasseurs
ETIQUETTES pour CHICOREE
Sachets doulés et triplés pour chicorée, café et thé
Sachets pour casquettes, chapeaux et modistes, etc. etc.
PRIX AVANTAGEUX
La maison se charge également de l'impression des firmes sur les papiers et sachets (9030)
Maison existant depuis 30 ans

Procurez-vous le merveilleux
Vin Névrotonique BAETSLÉ
le régénérateur des forces épuisées
Il sera votre précieux secours en cas de faiblesse de sang ou d'épuisement des muscles et des nerfs. Quand vous serez abattu et court d'haleine, il sera le remède efficace contre les pâles couleurs, les fatigues, et les battements de cœur. Quand, à la suite de quelques efforts, vous serez en transpiration; quand vous maigrissez, que vous avez le moral déprimé; quand l'appétit fera défaut et que la digestion sera lente; quand, à la suite de menstrues abondantes ou de pertes blanches, la femme et la jeune fille se sentent épuisées et anémiées; quand le jeune homme s'affaiblit par excès de travail, se lasse aux études à la suite de surmenage; quand, enclin à l'insomnie, des rêves pernicieux et abondants l'affligent et épuisent le système nerveux! etc... N'hésitez plus! faites usage de ce **vin tonique merveilleux** régénérateur des forces épuisées, qui refait le sang affaibli, fortifie les nerfs et les muscles, facilite les fonctions digestives, stimule l'appétit, se prend volontiers par adultes et enfants, étant d'une saveur agréable!
MODE D'EMPLOI:
A prendre au début toutes les 3 heures 1 verre à liqueur du Vin Névrotonique Baetslé, après amélioration diminuer la dose, pour n'en prendre plus que 4 verres à liqueur par jour.
3 fr. le flacon
Demandez le remède à:
R. BAETSLÉ, pharmacien
rue Charles Quint, 56, Gand. — Tél. 2719
Ce **merveilleux Vin Tonique** a remporté la haute distinction d'une médaille d'honneur à l'Exposition Internationale de Gand 1913. (7742)

GRANDE POISSONNERIE CENTRALE
A. DE KNUYDT
au milieu de la rue aux Vaches, nº 12
Journellement grands arrivages de toutes sortes de poissons frais, dont ci dessous le détail:

Saumons frais, moyens	le 1/2 kil.	5.00
Esturgeons	»	3.00
Turbots, gros	»	3.00
» moyens	»	2.00
Hellebuts (Fléan)	»	2.50
Soles, grosses	»	3.00
Homards vivants	»	6.00

Raies, Flottes, Barbues, Anguilles fumées et vivantes Crevettes, Harengs nouveaux, Conserves de poissons & de fruits de toute provenance, Caviar Malassole (grand et petits pois). Abonnements en ville.

HOLLANDSCH
INVOER & VERZENDHUIS
(van KOOY & Cie)
17, Garenmarkt, 17
GENT
GROOTE AANKOMST, TWEEMAAL 'S WEEKS VAN EERSTE KWALITEITEN
GOUDA & HOLLANDSCHE KAZEN
AAN SCHERP KONKURREERENDE PRIJZEN!
Oliën van Calvé-Delft
in flesschen, bussen van 25 kg. en vaten!
NIEUWE HOLLANDSCHE HARING
vangst 1915
Levensmiddelen! Huishoudelijke artikelen!!
(95)

CHARBONS

Arrivages réguliers garantis de MONS:
De bateaux gailletins lavés **sans poussier ni pierre** pour foyers domestiques,
De bateaux de criblé spécial,
De bateaux de véritables anthracites français en 20/30 m/m pour moteurs à gaz pauvres, en 40/70 m/m pour foyers à feu continu,
De briquettes pour horticulteurs,
De charbons industriels.
S'adresser à la
Sté Ve J. BRACKE-DE CLERCQ & Cie
Pêcherie, 8-13, Gand (400/1)

-- PROFESSEUR --
Handel, Boekhouding en Beheer
-- Toute préparation comptable --
Leçons pour PATRONS et NÉGOCIANTS
J. TACK, rue de la Prairie, 68, Mont-St-Amand.

ACÉTYLÈNE

L'éclairage idéal de la campagne
Installations de toutes importances
BECS DROITS, RENVERSÉS ET INCLINÉS
-:- Economie énorme -:-
RECHAUDS DE CUISINE
Réchaud monté sur petit générateur
Articles en général pour acétylène
CARBURE DE CALCIUM
GROS 8/15 15/25 25/30 50/80 DÉTAIL
en fûts de 100 kil. net, fût perdu et en boîte d'un kil. (390)
Etablts DE SMET-VAN OVERBERGE
Soc. an.
boul. du Château, 28 Gand | rue du Soleil, 13 Alost

Cigares " **VITA** "
arôme surfin
Dépôt et Agent général pour la Flandre Occidentale (279)
LÉON SEBRUYNS
1, Marché aux Grains, Courtrai

Usine à vapeur

CONSTRUCTION MÉCANIQUE perfectionnée-brevetée. — **VOLETS ROULANTS** à charnières à jour, fixes ou à sangles. — **VOLETS** à contre-poids. Tous applicable à pavillon. — **PERSIENNES HOLLANDAISES. — VOLETS** légers, **STORES MINDOUS** pour préserver du soleil.
CLAIES ET LATTIS pour serres et verandahs
Tous les genres de volets et persiennes sont toujours visibles à l'établissement
Réparations et Peintures
La maison donne une garantie sérieuse
ANCIENNE MAISON
JULES PARYS
Fondée en 1840
Ch. PARYS & Fils
SUCCESSEURS
Médailles à diverses expositions
LOCATION de Tentes, Tables, Chaises, Portemanteaux, Marquises, Banquettes, Buffets pour bals, soirées, noces, banquets, etc.
quai de la Lièvre, 21
GAND
TÉLÉPHONE 2443 (253)

Gand, Imp. L. WILLEMS, rue aux Tripes, 3.

COMPTOIR GÉNÉRAL NEERLANDAIS

171, RUE DU JAMBON. -- DOCK
Terminus Tram 7
GAND
CAFÉS. -- Importation directe. -- Courtage
SAVON MOU
GRAND ARRIVAGE D'HUILES DE TABLE (96)
CONFITURES
AUROCHS extraits de Viande — produit belge
Bouillon en cubes, liquide et solide
Concessionnaires pour les deux Flandres

AUTO COMPTOIR
rue des Foulons, 36
GAND

Chauffage - Eclairage - Force motrice

par le
- CARBURE DE CALCIUM -
Dépositaire pour Bruges: ALBERT BONTE, 37, rue Saint Georges, Bruges

Réchauds de cuisine au carbure remplaçant les réchauds. au pétrole — A partir de **6.00 FR.**
Réchauds de cuisine au carbure avec générateur. — A partir de **17.00 FR.**
Installations complètes d'éclairage et de chauffage de cuisine pour châteaux et maisons de campagne. — A partir de **65.00 FR.**

Lampes de tous modèles de luxe et ordinaire
Becs ordinaires et à manchons de tous litrages et de tous modèles accessoires et garnitures pour lampes.

:-: MOTEURS A ESSENCE :-:
Un moteur à essence peut fonctionner au carbure par l'emploi du carburateur spécial **A. C. -- Demandez devis.**

CARBURE DE CALCIUM de toute première qualité en tous calibres par fûts de 106 kilos ou par boites de 5 et de 1 kilos.

EN DÉCHARGEMENT
à la Maison ALBERT BRACKE-CAMPENS
quai du Compromis, 23, 25 et 26, Gand
Deux bateaux de têtes de Moineaux | Excellent Charbon de ménage sans menu ne donnant pas de déchet et brulant facilement.
Un bateau de Briquettes de toute 1re qualité, et un bateau de Cokes pour tout genre de Chauffage.
TOUJOURS EN MAGASIN
ANTHRACITE de toute 1re qualité
pour poêle Godin, Jarsma et moteur à Gaz pauvre (269)
CHARBONS POUR FORGES, FINES INDUSTRIELLES ET BRIQUETTES PERFORÉES

FABRIQUE de Brosses

BALAIS DE RUE ET DE MAISON (9927)
G. Sintobin, RUE DES REMOULEURS, 43-45, GAND

GRANDES CONSIGATIONS
DE FROMAGES ET MARGARINE
marque « BRUNITA » qui surpasse tout
des établissements JOHs M. VERSCHURE en ZOON
ROTTERDAM, ANVERS, etc.
DE MEESTER vend la marque renommée **CHOCOLAT KWATTA**, aux mêmes prix et conditions de fabrique.
FLORIMOND DE MEESTER
28, rue courte des Foulons, 28, Bruges (332)
Dépôt à Gand pour la MARGARINE BRUNITA
chez BOXSTAELE, rue Fiévé. Agent: J. DE SMIDT

CRÉDIT GÉNÉRAL HYPOTHÉCAIRE
SOCIÉTÉ ANONYME (7413)
AU CAPITAL DE 10.000.000 FR.
Directeur pour les Flandres
W. Verspeyen
GAND - 37, rue Van de Velde, 37, - GAND
Obligations foncières à 4 %. — Coupon semestriel. — Garanties par inscriptions hypothécaires et par le capital.
Placements pour compte de tiers, intérêt: de 4 à 5 %. — Garantis par une souscription hypothécaire, en premier rang, au nom du bailleur, et par la caution de la société sur principal et intérêts.
Prêts sur immeubles, pour achat, construction, etc., etc., à terme fixe ou par annuités, avec ou sans assurance Vie, en toutes autres combinaisons.
Tél. 1764. — **CONDITIONS AVANTAGEUSES.** — *Tél. 1764*